

LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui
Sont-ils appliqués? - Non!

Révue tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France..... 20.00

Etranger..... 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV^e

TÉL. GOBELINS 25-32

Directeur : Emile KAHN

PRIX DU NUMÉRO : 1 fr.

Adresse Télégraphique:

DRITHOM-PARIS

Chèques postaux :

c/c 218.25, PARIS

SOMMAIRE

L'ITALIE FASCISTE CONTRE L'ABYSSINIE

Luigi CAMPOLONGHI

ALFRED DREYFUS

Georges BOURDON

Victor BASCH

Léon BLUM

LE 14 JUILLET 1935

Impressions et Opinions

NÉCROLOGIE

Amédée Rouquès, — H. von Gerlach,

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

Où passer vos vacances ?

SABLE D'OR-LES-PINS, Pléhérel (Côtes-du-Nord). Au bon Accueil. Vue sur la mer, tout confort. Pension à partir 26 fr. boisson comprise.

VACANCES A LA MER, 21 et 23 francs par jour. **LA PARISIENNE**, 7 bis, rue Guilleminot, Paris (14^e). Quatre stations **MANCHE**, **OCEAN**, Demander notice.

VACANCES A SAINT-PAIR-SUR-MER, près Granville. Logement, 3 repas, boisson comprise, 20 à 24 fr. par jour. **La Vague**, 18, pl. Dauphine, Paris-1^{er}. Dem. notice, t. p. r.

MENTON, « Les Sapins ». Vue splendide, repas serv. d. jardin. A 500 m. de la plage. 28 fr. p. j., toutes taxes incl.

NICE Hôtel du Midi, 100 m. gare P.-L.-M., pl. centre, tout conf., meil. accueil, Chamb. dep. 12 francs, pens. compl. facult. depuis 28 francs.

VICHY VILLA THERMALE, 12, rue Gallieni. Merveilleuse situat. sur parc, près sources, entièrement remis à neuf, confort. Cuis. bourg. soignée. Pension 3 repas, depuis 28 fr.

A consulter avant vos achats

COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS

accordant aux ligueurs
des conditions spéciales :

BIJOUTERIE — HORLOGERIE

— **Théo**, 150, boulevard Magenta, Paris. (Tél. : Tru. 05-02.) Bijoux, diamants. Maison de confiance. Remise 10 %.

MEUBLES

— **Paris-Meubles**, 28 bis, rue Damrémont, Paris-18^e. Literie, lingerie, T.S.F. A crédit, payable en deux ans, rien d'avance. Remise 10 %.

OPTIQUE

— **S. Flamenbaum**, opticien, 49, rue des Poissonniers, Paris (18^e). Lunettes Flamocit, les meilleures, les moins chères.

SIEGES

— **Les Sièges Constant**, 42, rue de Chanzy, Paris (11^e). (Tél. : Roq. 10-04.) Fauteuils grand confort 50 % moins cher.

VETEMENTS

— **Léon**, tailleur, 35, rue Bergère, Paris. (Tél. : Pro. 77-09.) Le beau tailleur, strict sur mesures. Complets, 525 fr. Pardessus, 490 fr. Remise 10 %.

— **La Mondiale**, chemises et vêtements, à Elbeuf (S.-Inf.). Catalogue et feuille pour mesures franco sur demande. Vente directe du fabricant au consommateur.

VINS ET CHAMPAGNES

— **P. Delaire**, à Cerseuil (Marne). (Ch. p. 306-52, Nancy.) Champagnes. Champagne bon cru 8 ou 9 fr. à la b. rendu gare, suivant distance, par 25 b.

— **Antonin Estabiet**, à Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). Vins fins de Châteauneuf-du-Pape. Vins de table des Côtes du Rhône. Remise 10 %.

— **Gravelin**, propriétaire à Saint-Aubin de Luigné (Maine-et-Loire). Grands vins d'Anjou. Côteau du Layon. Vin blanc et rosé en cercle et en bouteilles.

Une liste de ce genre sera publiée chaque mois.

Les commerçants membres de la Ligue qui désiraient figurer dans cette liste sont priés d'envoyer aux Cahiers des Droits de l'Homme, Service de la Publicité, 27, rue Jean-Dolent, à Paris (14^e).

ESPERANTO. — Cours par correspondance organisés par la Tribune Espérantiste. Contribution unique : 20 francs, à adresser au Collège Despeyroux, professeur à GLAY (Doubs). C.C. Dijon 361.13.

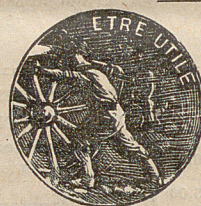
FONCTIONNAIRES,

Vous serez tenus au courant des événements qui vous concernent, par un journal républicain de libre critique.

RETRAITÉS,

Vous serez renseignés gratuitement sur vos droits et le montant de vos retraites et vous garderez un contact familial avec les éléments de votre vie active.

BULLETIN D'ADHESION et d'Abonnement



Je, soussigné,

demeurant à

Je soussigné, adhère à la Fédération Nationale des Retraités, ce qui me donne droit à l'abonnement gratuit au BULLETIN FONCTIONNAIRE. Ci-joins la somme de 15 fr. Adresser bulletin et mandat à : 27, rue Jean-Dolent.

A PRIX RÉDUIT souscrivez

un abonnement d'essai
à la Revue

EUROPE

LA PREMIÈRE REVUE FRANÇAISE
DE CULTURE INTERNATIONALE
Rédacteur en chef : Jean GUÉHENNO

EUROPE publie des romans, des nouvelles et des essais de ROMAIN ROLLAND, GEORGES DUHAMEL, MAXIME GORKI, PANAIT ISTRATI, JEAN PRÉVOST, EMMANUEL BERL, ANDRÉ CHAMSON, JEAN GIONO, JOSEPH JOLINON, LOUIS GUILLOUX, PHILIPPE SOUPAULT, LÉON WERTH, JEAN-RICHARD BLOCH, JEAN GUÉHENNO, etc.

Remplissez le Bulletin ci-dessous :

BON pour un abonnement de 3 mois à la Revue **EUROPE** A TARIF RÉDUIT

Nom :

Adresse :

Montant à joindre au présent Bon : **10 fr.**

Prix de l'abonnement de 6 mois : **30 fr.**
— d'un an : **56 fr.**

Et adressez-le « Service Publicité », 27, rue Jean-Dolent, Paris (14^e)

(Remise de 10 % aux ligueurs)

Après oratoire il n'est endurcir passer e leurs. II tention tribué à tion que C'est glo-fran faudra à quatre politique vice ver. seulement jugement tons, ma auxquel

Les r l'Abysse de 1906 sant l'in On lit dans l'in terre et de l'Ethiops d'ar river à u leur con situation prendre tion des intérêts anglaises l'Ethiops danger trois pui l'Italie c vant. » (Suivent déclarati gagent à ritorial e

* Les nions » so auteurs. (1) Le traduits d

LIBRES OPINIONS*

COMMENT ON PRÉPARE UNE GUERRE

L'Italie fasciste contre l'Abyssinie

Par Luigi CAMPOLONGHI, Président de la Ligue Italienne

Après les dernières manifestations militaires et oratoires (discours de Tarente) de M. Mussolini, il n'est plus permis, même aux optimistes les plus endurcis, de ne pas se préoccuper de ce qui va se passer en Abyssinie sans doute, et, peut-être, ailleurs. Il est donc intéressant d'examiner avec attention les éléments et les événements qui ont contribué à déterminer la situation actuelle — situation que nous n'hésitons pas à appeler tragique.

C'est d'abord toute l'histoire des rapports anglo-franco-italiens concernant l'Abyssinie qu'il faudra reprendre *ab ovo*, ainsi que celle du Pacte à quatre et des interdépendances existant entre la politique africaine et la politique continentale et *vice versa* : ce sera là d'ailleurs le seul moyen non seulement de se mettre en mesure de prononcer un jugement sur les événements auxquels nous assistons, mais aussi de suivre *ex informata causa* ceux auxquels nous allons assister.

I. Le traité tripartite de 1906

Les rapports anglo-franco-italiens, au sujet de l'Abyssinie se précisent et se concrétisent à partir de 1906 à la suite de l'accord tripartite garantissant l'indépendance de l'Ethiopie.

On lit dans le préambule du dit accord : « Etant dans l'intérêt commun de la France, de l'Angleterre et de l'Italie de *maintenir intacte l'intégrité de l'Ethiopie ; de prévenir toute sorte de perturbations dans la politique de l'empire éthiopien ; d'arriver à une entente commune* pour ce qui concerne leur conduite dans le cas où un changement de la situation viendrait à se produire en Ethiopie ; de prendre les mesures nécessaires afin que, de l'action des trois Etats, tendant à la protection de leurs intérêts respectifs aussi bien dans les possessions anglaises, françaises italiennes confinant avec l'Ethiopie, qu'en Ethiopie même, *il ne résulte aucun danger contre les intérêts d'une quelconque des trois puissances*, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie donnent leur approbation à l'accord suivant. » (1).

Suivent les articles de l'accord. Dans la première déclaration, la France, l'Angleterre et l'Italie s'engagent à *maintenir le « statu quo » politique et territorial en Ethiopie* « tel qu'il est déterminé par

* Les articles insérés sous la rubrique « Libres Opinions » sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. — N. D. L. R.

(1) Le présent texte ainsi que les textes suivants sont traduits de l'italien.

l'état de choses actuel et par les précédents accords » (dont la liste suit), le premier datant de 1862 et le dernier de 1902.

Après avoir établi que les conventions citées dans l'article 1^{er} *ne diminuent en rien les droits souverains de l'empereur*, l'accord prévoit que les représentants des trois puissances à Addis-Abeba agiront de sorte que les concessions accordées en Ethiopie à l'un des signataires *ne puissent nuire aux autres signataires*.

Et voici le très important art. 3 : « Si des compétitions ou des changements intérieurs se produisaient en Ethiopie, les représentants de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie observeraient une attitude de neutralité en s'abstenant de toute intervention dans les affaires du pays et en se bornant à exercer, d'un commun accord, une action destinée à la protection des légations, de la vie et des biens des citoyens étrangers ainsi que des intérêts communs aux trois puissances. *En aucun cas, aucun des trois gouvernements n'interviendra d'une façon ou dans une mesure quelconque qu'après s'être entendu avec les deux autres.* »

L'article 4 aussi est intéressant, car c'est là l'origine du projet de compromis anglo-italien dont on a tant parlé ces derniers jours et dont nous aussi allons nous occuper. Le voici :

« Dans le cas où les événements viendraient troubler le *statu quo* prévu par l'art. 1^{er}, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie feront tous efforts possibles pour maintenir l'intégrité de l'Ethiopie. En tous cas, elles se concerteront pour sauvegarder :

« a) Les intérêts de la Grande-Bretagne et de l'Egypte dans le bassin du Nil, et plus spécialement en ce qui concerne le régime des eaux de ce fleuve et de ses confluent, sous réserve des intérêts italiens mentionnés au paragraphe b ;

« b) Les intérêts de l'Italie en Ethiopie, par rapport à l'Erythrée et à la Somalie (y compris le Benadir) et plus spécialement pour ce qui concerne l'hinterland de ses possessions et leur union territoriale à l'ouest d'Addis-Abeba ;

« c) Les intérêts français en Ethiopie en rapport avec le protectorat de la côte des Somalis et sur l'hinterland de ce protectorat, ainsi qu'à une zone nécessaire pour la construction et le trafic du chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba (aujourd'hui réalisé) ».

Ce sont les art. 7 et 8 qui prévoient la construction de chemins de fer en Ethiopie.

« Les trois gouvernements » dit cet article « sont d'accord pour que toute construction ferroviaire en Abyssinie à l'ouest d'Addis-Abeba soit exécutée sous les auspices de l'Angleterre, dans les limites où un concours étranger serait nécessaire. Les trois gouvernements sont également d'accord pour que toute construction de chemin de fer en Ethiopie, reliant le Bénadir à l'Erythrée à l'ouest d'Addis-Abeba, soit exécutée sous les auspices de l'Italie, dans la mesure où un concours étranger serait nécessaire. Le gouvernement britannique se réserve le droit de se servir, si l'occasion se présente, de l'autorisation que l'empereur Menelik lui a accordée pour la construction d'un chemin de fer de la Somalie britannique à la frontière soudanaise à travers l'Ethiopie, à la condition toutefois d'avoir à s'entendre préventivement avec les gouvernements français et italien, *les trois gouvernements s'abstenant, en tous cas, sans entente préalable, de la construction de n'importe quelle ligne pénétrant en territoire abyssin ou devant se relier à des lignes abyssines, et susceptible de faire une concurrence directe aux lignes établies sous les auspices d'un des trois signataires.* »

« Les représentants des trois puissances se tiendront respectivement et complètement renseignés et collaboreront pour la protection de leurs intérêts respectifs. Si les représentants anglais, français et italiens ne pouvaient pas se mettre d'accord, ils informeraient leurs gouvernements, mais en attendant, ils devraient suspendre toute action. »

Et voici enfin le 9^e et dernier article : « ... Aucune entente conclue par une des trois puissances signataires et concernant la région éthiopique ne pourra être opposée aux autres puissances cosignataires du présent accord. »

Paraphé le 7 juillet 1906, signé le 13 décembre de cette même année, l'accord tripartite fut communiqué au Négus, auquel M. Bourgeois avait fait donner par le représentant français à Addis-Abeba les apaisements contenus dans la dépêche suivante : « Il vous sera facile de faire remarquer au Négus le soin avec lequel nous avons évité toute stipulation susceptible de méconnaître ses droits souverains. »

Mais Menelik n'agréa pas cette intervention étrangère dans les affaires de son pays et, le 14 décembre 1906, il envoya aux trois puissances signataires la lettre suivante :

« J'ai bien reçu la convention des trois puissances que je remercie de me l'avoir communiquée, ainsi que de leur volonté de consolider et de maintenir l'indépendance de notre Royaume. Mais la convention actuelle dans les mots de chacun de ses signataires est soumise à notre pouvoir souverain et il faut que l'on sache qu'elle ne nous engage en aucun de ses mots. »

II. La démarche italienne de 1919

Peut-être, au moment où l'accord de 1906 a été signé, y eut-il des gens assez naïfs pour croire que la paix allait être définitivement assurée dans cette partie de l'Afrique, où l'Italie, après une longue guerre, jalonnée d'épisodes sanglants et

tragiques (Dogali en 1885 et Adoua en 1896), avait établi un modeste empire colonial. Hélas ! moins de quarante ans après, M. Mussolini devait reprendre le rêve malsain de son prédécesseur, M. Crispien, en troublant, avec la paix coloniale, la paix internationale. Ce qui prouve que, lorsque les puissances européennes s'entendent au sujet d'un territoire africain, ce n'est que pour en ajourner le partage, dans l'illusion que celui-ci devienne — avec le temps — une opération plus aisée.

Il faut toutefois reconnaître que ceux qui, à propos de l'accord tripartite, ont caressé une illusion téméraire, trouvent plus d'une excuse dans le fait que, pendant de longues années, l'Abyssinie n'a pas été une cause de trouble, ainsi que dans l'attitude à peu près cordiale des puissances signataires de l'accord de 1906 vis-à-vis de l'Abyssinie, jusqu'à 1919.

Mais il faut reconnaître aussi à l'heure actuelle, que cette cordialité n'avait qu'un but : pousser l'Abyssinie à se laisser manger par persuasion. Cet espoir ayant été déçu, nous voici à la brouille européenne et à la *n^{me}* guerre africaine.

Mais procédons par ordre.

* * *

Ce n'est qu'après la Grande guerre qu'on parla de l'Abyssinie d'une façon tendant à remettre en cause l'accord de 1906.

C'est en effet en novembre 1919 que l'Italie proposa à l'Angleterre une collaboration italo-anglaise en Ethiopie sur les bases suivantes :

« L'Italie appuie l'Angleterre pour obtenir de l'Abyssinie la permission d'effectuer des travaux d'endiguement du lac Tsana, à l'intérieur de la zone d'influence italienne, en attendant la délimitation de la partie de la zone territoriale qui sera reconnue à l'Angleterre. L'Italie donnera également son appui à l'Angleterre pour la construction d'une autostrade entre le lac Tsana et le Soudan.

« L'Angleterre donne à l'Italie son appui pour la construction du chemin de fer prévu par l'accord tripartite de 1906 ; elle reconnaît à l'Italie une influence économique exclusive à l'ouest du territoire que traversera ce chemin de fer. Elle assure aussi son appui à toutes les concessions économiques concernant la zone italienne. »

Cette offre fut déclinée par l'Angleterre, qui ne pouvait pas consentir à une puissance étrangère « d'établir un contrôle quelconque aux sources du Nil. »

L'Angleterre laissa donc tomber la proposition italienne, dont nous ignorons, aujourd'hui encore, si elle fut connue de la France, troisième signataire de l'accord de 1906, au moment où elle fut avancée.

III. L'Abyssinie et la Société des Nations

Ce que nous n'ignorons pas, c'est que, si l'Italie revint à la pratique de la plus séduisante cordialité dans ses rapports avec l'Abyssinie, et que si la France encouragea sa voisine dans cette attitude prudente et loyale, l'Angleterre se montra toujours plus réservée.

En effet, ce sont la France et l'Italie qui, en 1923, proposèrent — malgré les résistances plus ou

moins déclarées de l'Angleterre — la candidature de l'Abyssinie à la Société des Nations.

Le débat pour l'admission de l'Abyssinie dans le concert de Genève eut lieu dans la séance tenue par la VI^e Commission, le 23 septembre 1923, et ce sont M. Bonin-Longare, pour l'Italie, et M. de Jouvenel, pour la France, qui servirent, pour ainsi dire, de parrains à l'Abyssinie.

Il est intéressant de lire dans le compte rendu analytique de cette séance, les discours prononcés par ces deux diplomates.

« Le comte *Bonin-Longare* (Italie) considère que la demande de l'Ethiopie est un hommage rendu à la Société des Nations. Cet hommage a d'autant plus de prix qu'il vient d'une nation lointaine qui s'est tenue jusqu'ici en marge des grands événements internationaux, mais qui, par l'admirable fermeté dont elle a su préserver à travers les âges sa foi religieuse et son caractère national, a conquis des titres de noblesse auxquels il convient de rendre ici la justice qui leur est due.

« Il a donc toujours pensé, d'accord en cela avec tous les autres membres de la sous-commission, qu'il fallait faire un bon accueil à la demande de l'Abyssinie et l'examiner avec bienveillance, afin de lui préparer une suite favorable. La distance à laquelle se trouve ce pays, la difficulté des communications et la disette d'informations qui en résulte ont paru cependant imposer le devoir de s'enquérir sur son régime social, surtout au point de vue de l'esclavage, ce fléau éternel du continent noir...

« Deux questions se posent à ce propos : dans quelle mesure la traite des esclaves existe-t-elle encore en Abyssinie ? Quelle est la condition des esclaves ? Il résulte des renseignements fournis par la délégation éthiopienne et de ceux qui ont été puisés à d'autres sources (parmi lesquels on doit signaler les rapports déposés par le Gouvernement français) que, en ce qui concerne la traite, elle est interdite formellement par les lois abyssines, qui prévoient même la peine capitale. Malgré cette sévérité, on signale encore des cas d'esclavage dans les provinces éloignées. Il faut cependant rendre hommage à la bonne volonté des princes qui se sont succédé sur le trône d'Ethiopie depuis de longues années, en particulier du *ras Tafari*, l'héritier actuel du trône, prince à l'esprit large et ouvert à toutes les idées modernes, à l'éloge duquel on peut rappeler le décret de novembre 1918 qui renforce tous les édits antérieurs punissant sévèrement la traite des esclaves.

« Il s'agit donc, ici, non de l'état législatif de l'Ethiopie, mais de l'application de ses lois, qui n'ont pas encore produit tous les effets qui sont à désirer.

« En ce qui concerne la condition des esclaves, l'adoucissement progressif des mœurs a amené une amélioration dans leur situation, à ce point qu'on a pu parler non plus d'esclavage, mais de servage. Certes, la distinction entre serfs et esclaves est des plus subtiles. Les prérogatives essentielles de l'homme libre sont de pouvoir disposer de sa personne, de pouvoir quitter son maître à sa convenance per-

sonnelle, enfin de pouvoir profiter de son travail, sous forme de salaire ou de produits. Or, ces prérogatives ne sont pas assurées au serf abyssin. (Cette définition de l'homme libre dans la bouche d'un représentant du fascisme est assez cocasse. — N. D. L. R.).

« Toutefois, ces constatations ne nous ont pas fait penser qu'il fallût opposer à la demande de l'Abyssinie une fin de non recevoir, mais, au contraire, sa demande d'admission étant une preuve évidente de sa bonne volonté, il nous a paru évident que nous devions l'encourager en faisant droit à cette demande. Nous avons cru devoir lui demander et nous lui avons demandé une seule garantie : accepter les principes adoptés par les autres Etats en matière d'esclavage, dans leur forme contractuelle la plus récente, savoir celle qui se trouve dans la Convention de Saint-Germain. »



Et maintenant la parole est à M. de Jouvenel.

« M. de Jouvenel, délégué français, affirme qu'il peut être mauvais et dangereux de faire à la Société des Nations des classifications qui rouvriraient la porte à des préjugés de race, de caste, de couleur et de nation...

« Il reste à savoir quelles sont les intentions du gouvernement éthiopien en ce qui concerne la traite des esclaves, d'une part, et la réforme du servage domestique, de l'autre. Sur la première de ces questions, il ne saurait y avoir de doute, et M. de Jouvenel donne lecture d'un édit du *ras Tafari*. En ce qui concerne le servage domestique, il ne faut pas se dissimuler que beaucoup de gouvernements se trouvent aux prises avec des difficultés analogues dans les territoires africains. Il en est ainsi dans les colonies françaises, le Congo belge, etc. (1). M. de Jouvenel rappelle que l'abolition du servage dans un des plus importants pays d'Europe, la Russie, ne remonte pas à un siècle.

« En conclusion, M. de Jouvenel demande qu'on admette sans retard l'Ethiopie dans la S. D. N. *Si, en effet, dans un an, un incident se produisait sur les frontières de l'Ethiopie, qui, dans ces régions, se réglerait peut-être par la force, ce recours à la force serait mis au passif de la S. D. N., parce qu'elle n'aurait pas pris à temps une décision.* (Avec quelle tristesse on lit cette déclaration, à l'heure actuelle ! — N. D. L. R.)

« Il ne suffit pas, conclut M. de Jouvenel, d'assurer les libertés domestiques, il faut encore assurer les libertés nationales en Afrique et en Europe : les libertés nationales sont aujourd'hui aux mains de la S. D. N. »

Ajoutons que, dans le rapport de la sous-commission, il était reconnu que l'Ethiopie « possède un gouvernement stable et des frontières définies ».

(1) M. de Jouvenel aurait pu ajouter que, de l'aveu même du fascisme, l'esclavage existe encore à l'heure actuelle dans les colonies italiennes de Somalie et de l'Erythrée, ainsi que l'a rappelé tout dernièrement le Négus, dans ses déclarations au *Times*.

IV. L'accord Chamberlain-Mussolini de 1925

Deux années devaient suffire pour mettre en évidence la bonne foi dont était animé le fascisme au moment où il faisait tenir à son représentant à Genève un langage si généreux.

En 1925, M. Chamberlain, à une époque où le régime fasciste semblait chanceler, rendit visite à M. Mussolini, et quelque temps après l'ambassadeur d'Angleterre à Rome, dans une lettre adressée au Duce, reprenait la proposition faite par l'Italie à la Grande-Bretagne en 1919, et dont nous avons reproduit le texte plus haut.

Voici les passages essentiels de la lettre en question :

« J'ai l'honneur, sur la base des instructions reçues par le ministre des Affaires étrangères, de demander l'appui et l'assistance de V. E. à Addis-Abeba, auprès du gouvernement abyssin, afin d'obtenir une concession permettant au gouvernement de S. M. de construire un barrage au lac Tsana, ainsi que le droit de construire et d'entretenir une autostrade destinée au passage des ravitaillements et du matériel, du personnel, etc., depuis la frontière du Soudan jusqu'à la digue.

« En échange, le gouvernement de S. M. est disposé à appuyer le gouvernement italien dans ses démarches tendant à obtenir du gouvernement abyssin une concession afin de construire et d'exploiter un chemin de fer allant de la frontière de l'Erythrée jusqu'à la frontière de la Somalie italienne. Il serait entendu que ledit chemin de fer ainsi que tous les travaux nécessaires pour le construire et l'exploiter, auraient un passage, entièrement libre à travers l'autostrade mentionnée plus haut.

« Dans ce but, des instructions identiques doivent être adressées aux représentants de l'Angleterre et de l'Italie en Ethiopie, afin qu'ils se concertent entre eux en vue d'une action commune auprès du gouvernement abyssin pour obtenir que les concessions désirées par les gouvernements anglais et italien concernant le lac Tsana et le chemin de fer destiné à réunir l'Erythrée et la Somalie italienne soient accordées simultanément. Il resté entendu qu'au cas où l'un des deux gouvernements obtiendrait la concession demandée, tandis que l'autre n'arriverait point au même résultat, le gouvernement ayant obtenu satisfaction n'abandonnerait pas les efforts les plus actifs en vue d'assurer à l'autre gouvernement intéressé une satisfaction correspondante.

« Dans le cas où le gouvernement de S. M. — avec le concours précieux du gouvernement italien — obtiendrait du gouvernement abyssin la concession désirée sur le lac Tsana, il est également disposé à reconnaître une influence économique italienne exclusive à l'ouest de l'Abyssinie et dans la totalité du territoire que traversera le chemin de fer ci-dessus mentionné. Il s'engagerait en outre à appuyer auprès du gouvernement abyssin toutes les demandes italiennes en vue de concessions économiques dans la zone ci-dessus indiquée. Mais aussi bien cette reconnaissance que cet engagement seraient pris sous réserve que, de son

côté, le gouvernement italien, en reconnaissant les droits hydrauliques intérieurs de l'Egypte et du Soudan, s'engagerait à ne pas construire aux sources du Nil Blanc et du Nil Bleu, ainsi que de leurs confluent ou tributaires, aucun travail pouvant modifier leur écoulement vers le fleuve principal. Il est entendu que cette réserve n'empêcherait pas un emploi raisonnable des eaux en question pour les habitants de la région, y compris aussi la construction de digues pour la production de force hydro-électrique ou de petits réservoirs dans les confluent secondaires pour l'établissement de ravitaillements en eau aussi bien pour l'usage domestique que pour la culture des produits nécessaires à l'alimentation desdits habitants. »

Le 20 décembre 1925, M. Mussolini répondait à l'ambassadeur britannique en acceptant intégralement la proposition anglaise qui était reproduite dans tous ses détails dans la lettre d'acceptation.

Le 9 juin 1926, l'accord était porté à la connaissance du ras Taffari Makonnen, lequel, le jour même, répondait en protestant :

« Le fait de vous être mis d'accord et de m'avoir communiqué vos conventions par une démarche commune révèle une intention de pression qui soulève immédiatement à mes yeux une question préliminaire. Par conséquent, la question doit être portée devant la S. D. N. »

C'est ce qu'en effet fit le ras Taffari, le 19 juin 1926, en rappelant qu'au moment de son admission à la S. D. N., on lui avait dit « que des membres de cette Société n'auraient pu s'entendre séparément pour imposer à un autre membre leur façon de voir ».

Par une lettre du 3 août 1926, le gouvernement britannique déclara que les accords italo-anglais avaient été « inexactement » interprétés et qu'il n'y avait « rien dans ces accords qui fût susceptible de justifier l'hypothèse ou l'intention d'une pression quelconque ». La réponse italienne du 7 août fut identique. Dans sa lettre, M. Grandi déclarait aussi qu'il ne s'agissait que d'accords « de simple procédure » (*sic*).

A la suite d'une courte explication, la question fut réglée le 4 septembre 1926.

* * *

A partir de ce moment, les rapports italo-abyssins devinrent excellents. En 1927, M. Mussolini obtenait pour le ras Taffari le grand collier de l'Annonciade, qui fit de lui un cousin du roi d'Italie. En 1928, M. Mussolini signa un traité d'amitié et d'arbitrage avec l'Abyssinie, pour la durée de vingt ans...

Puis...

« Les Italiens de bonne foi doivent se convaincre qu'aujourd'hui M. Mussolini agit envers l'Abyssinie d'une façon qui compromet l'honneur du peuple italien » commente justement *Giustizia et Libertà*, à qui nous avons emprunté les documents que nous venons de reproduire.

V. Les griefs fascistes contre l'Abyssinie

Comment expliquer le changement d'attitude de l'Italie vis-à-vis de l'Abyssinie ? Il faut écarter tout de suite, si l'on veut trouver une réponse à cette question, toutes considérations d'ordre moral, idéal ou sentimental.

La presse fasciste, au cours de la polémique avec la presse anglaise, prétend que l'Abyssinie n'a pas aboli l'esclavage. Mais cette accusation avait été réfutée à Genève, dès 1923, par MM. Bonin-Longare et de Jouvenel, lesquels ont fourni en même temps la preuve, et de la bonne volonté du ras Taffari, et des énormes difficultés qui s'opposent à la rapide réalisation d'une mesure qui n'a pas donné les résultats qu'on attendait d'elle, même dans les pays africains, où, depuis de longues années, la civilisation européenne s'est installée et lutte avec énergie contre l'esclavage. En tout cas, ce serait à la S. D. N. de rappeler l'Abyssinie à la réalisation des engagements pris par elle vis-à-vis de l'institution de Genève.

La même presse accuse le ras Taffari de n'être pas à la tête d'un gouvernement solide pouvant exercer son autorité sur toutes les provinces de l'Empire. Mais le rapport de la sixième sous-commission de la S. D. N. reconnaît au contraire que « l'Ethiopie possédait — en 1923 déjà — un gouvernement stable et des frontières définitives ».

Des incidents se sont produits, il est vrai, aux-dites frontières, entre Abyssins et fascistes ; mais il n'est pas moins vrai qu'étant donné l'inquiétude qui, depuis quelque temps, règne aux portes de l'Abyssinie, à la suite de l'attitude provocante du gouvernement de Rome, des incidents semblables se sont produits aussi entre Abyssins et Français. Or, tandis que la France a réglé ces incidents à l'amiable, le gouvernement de Rome sabote les travaux de la commission réunie à La Haye, qui, pour les régler également à l'amiable, avait été nommée à Genève, avec son consentement et son concours.

Répétons-le une fois de plus : puisque la S. D. N., en admettant dans son sein l'Abyssinie, a tenu compte de la bonne volonté de celle-ci pour la répression de l'esclavage, ainsi que pour renforcer l'autorité gouvernementale sur toute l'étendue du territoire, si cette bonne volonté a fléchi, ce n'est pas à l'Italie de le dire — c'est à la Société des Nations de le constater et de prendre toutes mesures ou sanctions utiles.

Les puissances qui font partie de la S. D. N. sont censées y être entrées pour assurer la paix et non pour se faire la guerre entre elles. Or, l'Italie, membre de la Société des Nations, prépare la guerre contre l'Ethiopie, membre de la S. D. N.

Elle la prépare depuis 1933, ainsi que nous l'avons signalé nous-mêmes dans le *Populaire de Nantes*, ainsi que l'ont en même temps signalé dès 1933 *Giustizia et Libertà*, le *Journal des Débats* (24 septembre 1934) et le *Journal des Nations* (6 juillet 1934). Les premières expéditions de matériel et d'hommes en Erythrée et en Somalie remontent à cette époque.

En octobre 1934, le voyage du roi Victor-Emmanuel en Somalie se produit.

Un mois plus tard, les incidents que l'on connaît éclatent.

Et maintenant nous sommes au seuil de la guerre.

Pourquoi ? Après avoir dissimulé ses véritables buts de conquête sous le masque hypocrite de la civilisation, le fascisme avoue enfin ses intentions. Il déclare que le peuple italien est trop nombreux et qu'il lui faut de la terre et des débouchés. C'est pourquoi il veut s'emparer de l'Abyssinie et y établir son protectorat.

Mais est-il tout à fait sincère ? Nous prétendons que, pour un régime qui est en même temps de prestige et de misère, la guerre est aussi et surtout une diversion.

Ce qui est certain, c'est que le fascisme, pour une raison ou pour une autre, nous ramène aux époques reculées des hordes faméliques et des invasions barbares, ainsi qu'à des conceptions politiques qu'on était en droit de croire périmées.

VI. Du Pacte à Quatre à la guerre

Les événements actuels servent à mettre en évidence les véritables buts des trois dernières années de politique fasciste.

C'est depuis la proposition du fameux Pacte à quatre que l'Italie songe à l'occupation de l'Abyssinie. M. Mussolini savait que, pour pouvoir procéder à cette occupation, il lui fallait, ou bien la tranquillité absolue en Europe, ou bien l'appui ou l'acquiescement de quelques grandes puissances.

Si le Pacte à quatre avait été adopté par l'Angleterre, par la France et par l'Allemagne, on aurait bien permis à M. Mussolini de se récompenser d'avoir établi la paix en Europe... en faisant la guerre ailleurs. Car l'Abyssinie est à 8.000 kilomètres de l'Europe et les gouvernements ainsi que les hommes ont une tendance incorrigible à ne pas se soucier du feu lorsqu'il est chez les autres : il ne s'en soucient que lorsque, de la maison voisine, le feu est entré dans leur maison à eux.

Mais l'Allemagne n'a pas accepté le Pacte à quatre, et alors M. Mussolini s'est accroché aux épaves de ce même pacte : d'abord à la France et à l'Angleterre (Stresa), et par la suite à la France seule (pour parler militaires, préjudant à l'alliance franco-italienne).

Ainsi que nous l'avions prévu dans ces mêmes colonnes, dès le premier jour, le Pacte à quatre devait devenir un pacte à deux.

C'est ce qui est arrivé.

L'Angleterre s'étant dressée contre l'attitude agressive de l'Italie fasciste vis-à-vis de l'Ethiopie, Rome s'est accrochée à Paris. Que pouvait faire la France ? Prise actuellement entre une Allemagne menaçante et une Italie inquiétante, elle n'a pas esquissé un seul geste pouvant être interprété comme une adhésion tacite à la politique italienne, mais elle n'a pas fait non plus un acte pouvant être interprété comme le désir de défendre l'indépendance de l'Ethiopie, dont elle s'était portée garante en 1906.

Sa passivité s'est accentuée plus tard jusqu'à

prendre la forme d'un préjugé favorable à l'Italie — surtout lorsque celle-ci a, fort habilement, repris contact avec l'Allemagne et lorsque l'Angleterre, pour contrecarrer l'action italienne dans ce sens, a permis à M. Eden de signer avec Hitler le fameux accord naval.

En reprenant contact avec Hitler, M. Mussolini poursuivait un double but : il voulait exercer une pression sur la France et en même temps se garantir du côté de l'Allemagne au moment où il allait s'engager dans l'aventure abyssine. Qu'a-t-il dit à l'Allemagne ? Il lui a tenu probablement ce langage : « Laissez-moi les mains libres en Abyssinie sans m'inquiéter en Europe. Nous reparlerons plus tard de l'Autriche et du reste, pour le moment, vous avez tout intérêt à me laisser passer et faire triompher le principe du droit des peuples trop nombreux à posséder des colonies. C'est après que j'aurai accompli heureusement cette opération que vous pourrez réclamer utilement les colonies que la France et l'Angleterre vous ont ravies. Alors, je serai à vos côtés. »

Il n'est pas impossible que Hitler, moins pour se venger de l'affront subi après la rencontre de Venise que pour pouvoir poursuivre son plan de reconstitution des forces allemandes en Europe, ait informé l'Angleterre des intentions de son ex-ami de Rome. C'est ainsi que l'on expliquerait la précipitation de l'Angleterre (laquelle considère les colonies ex-allemandes comme faisant corps avec son empire africain, dont d'ailleurs elles assurent l'unité et l'homogénéité) à signer le pacte naval ainsi que son ardeur à soutenir l'Abyssinie et à défendre la S. D. N.

La contre-riposte mussolinienne, aussi bien à l'Allemagne qu'à l'Angleterre, n'a pas tardé à arriver. La réintégration des Habsbourg dans leurs biens; la décision de démunir la frontière italo-française du sud-est; la concentration des forces navales à Tarente constituent les points les plus saillants de cette réponse. Hélas ! elles représentent aussi les premières répercussions de l'expédition d'Abyssinie dans la politique européenne ! Les autres répercussions ne se feront pas attendre.

Pour le moment, M. Mussolini considère que le problème de l'Anschluss se trouve provisoirement écarté, à la suite de la décision autrichienne concernant Otto et les siens; que la France, pour ne pas compromettre les sympathies italiennes, persistera dans son attitude passive; que l'Allemagne n'est pas encore prête, et, dans ces conditions, il poursuit ses préparatifs de guerre.

L'Angleterre ? Il s'en moque. Il sait que l'Angleterre ne lui fera pas grand mal...

Vraiment, quel beau tableau, le tableau européen ! L'entente franco-anglaise affaiblie, les liens entre la France et la Petite Entente relâchés, l'Allemagne se réarmant hâtivement et dangereusement, la Pologne intrigant à Berlin, l'accord franco-russe discuté par les tendances rétrogrades de l'opinion des différents pays : voilà les résultats de la politique dite du Pacte à quatre.

Et au milieu de cette Europe en désordre, le déchainement d'un désordre encore plus grand : la guerre !

VII. Les propositions anglaises

L'Angleterre, en se rendant compte du tragique de la situation, ne s'est pas bornée, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, à opposer aux méthodes dont le fascisme veut se servir pour avoir raison des résistances abyssines, les méthodes de la S. D. N. : elle a aussi essayé de détourner M. Mussolini de la voie dans laquelle il s'est engagé en lui offrant des satisfactions matérielles et de prestige que, dans un an peut-être, dit l'*Economist*, le chef du gouvernement italien regrettera d'avoir repoussées.

C'est à cet effet que, le 24 et le 25 juin, M. Eden alla à Rome où il se rencontra avec M. Mussolini. Que lui dit-il ? Cédons la parole à M. Eden lui-même, qui, à la Chambre des Communes, donna, le 1^{er} juillet, les explications que voici :

« J'ai montré que la politique extérieure britannique était basée sur la S. D. N. et que, par conséquent, le gouvernement britannique ne pouvait adopter une attitude d'indifférence en présence d'événements qui pouvaient affecter dans une large mesure l'avenir de Genève, et qu'enfin cette question avait créé au sein de l'opinion britannique de vives appréhensions. Ce n'était, à notre sens, que par la sécurité collective que la paix pouvait être respectée et que par l'intermédiaire de la Société des Nations que la Grande-Bretagne pouvait jouer entièrement son rôle en Europe. C'était pour ces raisons que le gouvernement britannique avait envisagé sérieusement les contributions effectives qu'il pourrait éventuellement apporter à une solution de la question. J'ai alors exposé à M. Mussolini de quelle nature était la contribution à laquelle songeait le gouvernement britannique, que, j'étais autorisé à lui soumettre *en principe*.

« Cette suggestion était, dans ses grandes lignes, la suivante : pour arriver à un règlement final du différend italo-abyssin, le gouvernement anglais était disposé à offrir à l'Éthiopie une bande de territoire de la Somalie britannique qui donnait à l'Éthiopie accès à la mer (d'après le *Messaggero*, il s'agissait de la zone frontière de la Somalie française, zone qui aurait abouti au port de Zeila, situé à 45 kilomètres au sud de Djibouti. — N. D. L. R.) Cette proposition avait pour objet de faciliter telles concessions territoriales et économiques de l'Éthiopie à l'Italie, qu'on aurait pu inclure dans un accord conclu entre ces deux pays. Le gouvernement britannique ne demandait aucune concession en échange de cet arrangement, à l'exception des droits de pacage pour ses tribus dans les territoires qui pouvaient être cédés à l'Italie... Je regrette que cette proposition n'ait pas été agréée par M. Mussolini, qui ne crut pas devoir l'accepter comme base du règlement du différend. »

On n'a pas oublié que la presse fasciste chercha à exciter la France contre l'Angleterre. En effet, M. Eden ne parla des propositions anglaises à l'occasion de ses passages à Paris, ni en allant à Rome, ni en revenant. Mais il faut remarquer que M. Eden, dans son exposé, parle de concessions éventuelles. Il est donc certain que si M. Eden

n'a pas mis la France au courant, c'est parce que, au moment où il allait à Rome, il ne savait pas si M. Mussolini aurait donné son adhésion *de principe* aux propositions anglaises, et que, à son retour, il savait déjà que, ces propositions, M. Mussolini les avait repoussées. Il est à supposer que dès que la possibilité d'une discussion se serait manifestée, la proverbiale loyauté anglaise aurait fait un devoir à M. Eden de se concerter avec la France en vertu de l'accord tripartite de 1906.

La France s'est évidemment rendu compte de tout cela; c'est pourquoi la réaction française a été bien moins vive qu'à l'occasion de l'accord naval anglo-allemand.

Au contraire, les rapports anglo-italiens se sont tendus pendant quelques jours, d'une façon alarmante, et ce n'est que depuis que l'Angleterre s'est montrée moins intransigeante que la polémique de presse anglo-fasciste est devenue moins aigre.

VIII. La Société des Nations

Les raisons pratiques qui, bien que d'une façon plus modérée, opposent encore, au moment où nous écrivons ces lignes, le gouvernement anglais au fascisme italien sur le terrain colonial et européen, coïncident avec les raisons idéales qui soulèvent le peuple anglais contre la guerre d'Abysinie.

Dans sa polémique avec la presse anglaise, la presse fasciste ne tient compte que du premier groupe de ces raisons.

Elle accuse l'Angleterre d'hypocrisie. Que fait l'Italie aujourd'hui, sinon ce que l'Angleterre a fait dans le passé?

Elle accuse l'Angleterre d'avoir essayé — par la démarche d'Eden à Rome — de violer, contre l'intérêt français, le pacte tripartite de 1906.

Elle accuse l'Angleterre de ne se réclamer de la Société des Nations qu'en s'inspirant d'intérêts inférieurs, égoïstes, vils.

Dans l'argumentation fasciste, il y a plus d'habileté dialectique et de cynisme que de logique et de souci de la vérité. Et l'opinion française — froissée par certaines attitudes du gouvernement anglais — aurait tort de suivre la presse fasciste sur ce terrain.

Ce n'est pas l'Angleterre qui a, la première, proposé des pourparlers à l'Italie en vue de réaliser à deux un pacte qui portait trois signatures. C'est le gouvernement italien de 1919 et le chef du gouvernement italien de 1921-1926 : M. Mussolini. Et en allant à Rome, M. Eden n'a fait que reprendre les pourparlers interrompus en 1919 et en 1926. Il y a eu, par la suite, le pacte naval, c'est exact et c'est même très regrettable. Mais il est permis aux Anglais de se demander dans quelle mesure l'Abysinie a été l'objet des conversations franco-fascistes de Rome (1935, janvier), vu que les expéditions d'hommes et d'armes en Erythrée, par l'Italie, se sont intensifiées immédiatement après lesdites conversations. Et nous avons le devoir de nous demander à nous-mêmes dans quelle mesure la crainte de voir s'instituer un débat sur le problème colonial peut avoir influencé le gouvernement anglais au cours de ses pourparlers avec le gouvernement allemand.

L'argument fasciste tendant à justifier son attitude actuelle par la politique coloniale de l'Angleterre dans le passé est un sophisme spécieux et d'une immoralité exemplaire. On ne vole pas parce que d'autres ont volé, on ne tue pas parce que d'autres ont tué. Cette abdication de toute autonomie morale pour justifier des actes qui sont contre la morale est le propre des êtres et des peuples faibles, même lorsque, dans sa révélation, le cynisme parvient à donner l'illusion de l'énergie et de la conviction.

L'Angleterre agit par intérêt lorsqu'elle se réclame de la Société des Nations? Admettons-le pour ce qui concerne le gouvernement, en faisant toutes réserves pour ce qui est du sentiment populaire. Que répond le gouvernement anglais à cette question ainsi qu'à la précédente? Il dit que la Société des Nations a ouvert une ère nouvelle; que, dans ces conditions, le passé ne justifie pas le présent, si le présent ne doit être que la reproduction du passé. La Société des Nations a établi des lois que tous ceux qui les ont acceptées ont le devoir de respecter. C'est justement pour empêcher le passé, qui est la guerre, de se rééditer qu'au lendemain de la guerre la Société des Nations, qui est une organisation de paix, a été créée. Il faut donc défendre la Société des Nations, qui est l'avenir, contre le passé, qui est la guerre : un noble espoir contre un odieux souvenir.

Qu'importe si le gouvernement anglais obéit à des considérations matérielles? Le peuple anglais, qui, lui, s'inspire de considérations idéales, le soutient, car il sait que les unes coïncident avec les autres. D'autre part, le facteur matériel joue toujours à côté du facteur moral, aussi bien dans les actes des individus que dans ceux des collectivités.

Le gouvernement anglais aurait donc beau jeu s'il voulait persister dans son action tendant à faire résoudre coûte que coûte le problème italo-abysin par la S. D. N. Il aurait derrière lui l'opinion de son pays, ainsi que les sympathies agissantes des hommes libres de tous les pays.

Que nous importe, à nous aussi, que le gouvernement anglais se réclame de la S. D. N. dans un but d'intérêt particulier, si cela ne défigure pas l'institution de Genève, mais si, au contraire, cela peut la préserver des atteintes que d'autres voudront lui porter? L'essentiel, c'est que la S. D. N. vive en restant elle-même, c'est-à-dire une limite séparant un sombre passé d'un avenir chargé d'espérances.

C'est précisément cela que les fascistes ne veulent pas comprendre. Ils prétendent être les représentants des générations nouvelles tendues vers l'avenir et ils ne font qu'imiter les générations les plus anciennes, celles des hordes guerrières.

* * *

Nous connaissons et redoutons certaines menaces. Si l'Italie fasciste quitte la S. D. N., celle-ci ne sera plus qu'un fantôme! Attention à ne pas tuer le malade en voulant le soigner et le guérir! Non! Dans la pire des hypothèses, la S. D. N. serait ce qu'elle était lorsque la Russie n'y adhérerait pas.

N'oublions jamais que la S. D. N. n'est pas une force matérielle : elle est une force morale. Le nombre lui est étranger : la qualité seule la préoccupe.

Voyons ! Est-ce que la S. D. N. serait plus forte avec, dans son sein, le Japon impérialiste dévorant la Mandchourie, l'Italie fasciste dévorant l'Abyssinie, l'Allemagne hitlérienne violant le Covenant, en mal d'armements et de violences, qu'avec la France, l'Angleterre et la Russie seules à côté de toutes les autres nations pacifiques ?

Avec quelle autorité interviendraient l'Italie, le Japon, l'Allemagne, pour éviter demain un nouveau conflit quelconque ou pour rappeler tel ou tel autre Etat au respect du Covenant ? On leur jetterait à la figure leurs propres forfaits. Et avec quelle autorité interviendraient les autres puissances, si aujourd'hui elles permettaient, sans souffler mot, au fascisme italien d'égorger l'Abyssinie ? On leur répondrait : « Pourquoi n'en avez-vous pas fait autant contre l'Italie fasciste en faveur de l'Abyssinie ?... » C'est d'ailleurs ce que répond déjà, à l'heure actuelle, l'Italie fasciste en évoquant la carence de la S. D. N. en Mandchourie... Que les précédents se multiplient, et c'en sera bientôt fait de la S. D. N. !

Voilà ce que devrait se dire le gouvernement anglais et ce que devraient se dire tous les hommes réellement attachés à l'idée de la paix, moins pour éviter la guerre fascisto-abyssine que pour sauver la S. D. N. ; moins pour éviter un mal inévitable que pour s'assurer les moyens de le guérir un jour...

Si la S. D. N. ne possède pas, aujourd'hui, la force — qu'on lui refuse d'ailleurs — d'éviter le conflit actuel, qu'au moins elle sorte de cette épreuve angoissante moralement plus forte afin de pouvoir éviter ou rendre plus rares les conflits de demain.

Seulement nous craignons fort que le gouvernement anglais, qui jusqu'à hier semblait se rallier à ce point de vue, ne soit à la veille de fléchir.

Que fera-t-on alors ? Est-ce que, en adoptant la thèse fasciste au sujet de l'esclavage, la S. D. N. chassera l'Ethiopie de son sein en la livrant au fascisme qui l'attendra à la porte pour l'égorger ? Ou bien se bornera-t-on à une protestation de pure forme, ne désavouant pas le fascisme, mais sans un mot de sympathie pour le peuple attaqué ?

Dans un cas comme dans l'autre, ce sera la guerre, qui fera une première victime : la S. D. N. — une Société des Nations déshonorée ou impuisante.

Il y aura bien des hommes, alors, qui se diront, pour se consoler, qu'après tout l'Abyssinie est à 8.000 kilomètres de l'Europe...

Attention ! D'abord la paix est une idée universelle ou elle n'est rien. Ensuite, lorsqu'on allume un foyer de guerre, si éloigné soit-il, il faut toujours se méfier des étincelles... Celles-ci peuvent voler très près de chez nous, pour y allumer d'autres incendies... Cela s'est déjà vu, d'ailleurs...

Mais avant de terminer cet exposé, il nous faut aussi formuler une dernière hypothèse. C'est que, *in camera charitatis* (et l'Angleterre ayant renoncé à son intransigence), on arrive à persuader le Négus de l'opportunité de se laisser dépouiller et écorcher ou protéger par M. Mussolini. Ce n'est pas nous, dans ce cas, qui respirerions plus librement, joyeux et contents de voir écarté tout danger de guerre.

Car dans ce cas on pourrait affirmer — sans crainte d'être contredit — que le chantage, l'hyppocrisie et la contrainte sont devenus les seules lois morales régissant, à l'ombre de la S. D. N., le monde, évidemment rénové par le fascisme.

LUIGI CAMPOLONGHI.
Président de la Ligue italienne.

LISEZ ET FAITES LIRE :

Victor BASCH

Professeur honoraire à la Sorbonne - Président de la Ligue des Droits de l'Homme

POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

PRIX : 0.75

EN VENTE DANS TOUTES LES SECTIONS LOCALES ET AU SIÈGE CENTRAL DE LA LIGUE
27, rue Jean-Dolent, PARIS-14^e (Réductions aux Sections) C/Chèque Postal 218-25 Paris

LE CAPITAINE DREYFUS

Par Georges BOURDON

Le petit vieillard, trottant menu, marchant raide, longeant les maisons, l'œil fixe, la tête droite montée sur un cou sans articulation, ce petit vieillard distingué, réservé, modeste et silencieux qui vient de mourir s'appelait le lieutenant-colonel Dreyfus. Pour nous, compagnons du grand idéal, soldats de la rude bataille, il était resté le capitaine Dreyfus.

Le capitaine Dreyfus n'est pas mort. Il ne mourra pas, car il n'est point périssable. Il vivra en nous, tant que nous resterons nous-mêmes. Il est le signe auquel nous nous sommes reconnus, le labarum qui soudain est apparu aux amis de la liberté et de la vérité, alors que l'une et l'autre avaient déjà au cou, sans que nous y prissions garde, les lacets qui allaient les étrangler.

* * *

Candide et tragique victime, jetée, sans y rien comprendre, dans le plus furieux ouragan, le sort de cet humble officier, qui semblait promis aux sages disciplines d'une carrière sans ostentation, aura été d'être un symbole, et il l'est resté jusque dans la mort.

En choisissant, pour son suprême cortège, ce matin du 14 juillet, où tout ce qui est républicain était allé prêter le serment de Buffalo, les siens ont pensé se conformer au goût d'effacement et à la modestie qui, depuis les jours terribles de l'épreuve, inspiraient sa vie. Mais non. A leur insu, sa destinée a voulu que, même mort, il fût du grand rassemblement de la liberté, de même qu'il y a trente-cinq ans, alors que le peuple de Paris, élevant ses drapeaux tricolores et ses drapeaux rouges sur la place de la Nation, défilait en frémissant devant Loubet et Waldeck-Rousseau, c'était déjà son nom, le symbole attaché à son nom, qui dominait cet autre rassemblement de la République.

Vérité, Justice, Liberté, dignité humaine, droits de l'homme, c'est, en effet, tout cela que signifiait ce mot dérisoire de « dreyfusard », que nous avons, d'un élan spontané, dès le premier jour, relevé comme un étendard, et on l'a bien vu, dans cette matinée du 14 juillet, quand Victor Basch, interrompant son discours, invita, d'une voix poignante, tout le peuple de Buffalo à se lever pour envoyer en silence sa pensée fervente à Dreyfus, que l'on enterrait dans le même instant.

* * *

Il a connu une gloire unique, celle d'éveiller, à travers toute la terre, des sensibilités cachées, de révéler à elles-mêmes des richesses intérieures qui s'ignoraient, de faire jaillir, des âmes les plus humbles comme des plus illustres, les lumières qui n'y eussent jamais brillé. C'est un grand destin. Il l'a payé par une âcre souffrance, la souffrance du cœur, du foyer, de la chair ; pis encore, la souffrance des insultes et des crachats ; pis encore, la souffrance de sentir sur soi la réprobation d'un monde, le mépris de consciences abusées ; pis encore, la souffrance de douter que resplescisse jamais la vérité purificatrice.

Recru de douleur et de désespoir, il a opposé à son affreux destin une âme stoïque. Il l'a fait à sa façon, sans jactance et sans gestes. Il avait sa manière d'être brave et grand : c'était tout de même de la bravoure et de la grandeur. Avec tant d'autres, dont c'est l'orgueil, je me suis battu, de toutes les forces de mon être, pour l'idée incarnée dans son malheur ; mais je ne savais rien de sa personne et je luttais pour un idéal. Plus tard, quand je l'ai connu, je l'ai admiré. Il était digne d'amitié.

* * *

Je pense à cette femme d'esprit de la rue de Miromesnil, qui, tout éberluée des prospopées et des moulinets de cette canaille d'Esterhazy, faisait avec un regret : « Il nous aurait fallu un bel innocent ! » Il lui fallait, en effet, du pectus, du volume et du nombre. Elle attendait un héros romantique. D'avance elle tendait l'oreille aux lamentations et aux imprécations de René. Elle était loin de compte. Ce que nous avons vu apparaître, en cet inoubliable matin d'août 1899, par la petite porte de droite de la salle des fêtes du lycée de Rennes, ce que nous avons vu se glisser hors de cette porte et gravir, d'un pas raide, les marches de l'estrade où guettait la grosse moustache du colonel Jouaust, ce ne fut qu'un maigre capitaine d'artillerie.

Puisqu'il fallait qu'il en fût ainsi, puisque le complot de l'antisémitisme avait besoin d'une victime, puisque le mensonge et le crime cherchaient une cible, je trouve bon qu'ils aient choisi pour martyr ce militaire de livres et de bureau, cet homme de travail et de famille, ce bourgeois sans passions et sans vices, ce myope sans éclat, ce bûcheur sans éloquence, cet honnête officier que tentaient les états-majors et dont l'ambition n'était que de travailler et de gagner des galons par son mérite.

Accusé, injurié, haï, traîné sur la claie, martyrisé, bouclé et surbouclé par ce méprisable André Lebon, qui s'imagine à tort que ces choses s'oublient et qu'il a enfin atteint une vieillesse honorable, que voulez-vous que fût cet innocent ? Il ne savait que crier, de sa voix sans timbre : « Je suis innocent ! » Rien de plus, rien d'autre. C'était assez. Ce petit mot, infatigablement répété, sans répit comme sans paraphrases, il suffit cependant qu'il tombât sur nos cœurs sonores pour emplir le monde de son tintamarre.

Non, non, nous n'avions que faire d'un héros romantique. Une innocence toute nue, une inno-

cence bien innocente, un homme honnête et droit contre qui s'acharne le crime, une victime sur qui besognent les Mercier et les Gonse, les Henry et les Lauth et toute la séquelle des du Paty de Clam, des Boisdeffre et des Maurras, flanqués des hauts barons du journalisme, de la littérature, du barreau, de la magistrature, de l'industrie, du monde et des bars, sans oublier ni un Judet qui ne sera jamais pardonné, ni un Méline, ni un Dupuy, ni un Billot, ni le valet Delegorgue, et combien d'autres ! c'est bien cet homme-là qu'il fallait à la Vérité pour qu'elle pût, à l'aise et sans vergogne, marteler son triomphe sur la face blême des menteurs et des criminels confondus.

* * *

On répète volontiers que le capitaine Dreyfus n'a jamais très bien compris lui-même la prodigieuse aventure qui a noué sa vie. Je n'en crois rien.

A Rennes, certes, déprimé par quatre années de martyre, quatre années de solitude, de silence et de secret, malade, sujet à des vertiges, ne se nourrissant que de lait, incapable de concevoir le drame à tiroirs qui, depuis vingt mois, depuis cinq ans, se jouait autour de son nom, il fut comme un invité, présent dans sa personne physique, absent dans son être moral. « Qu'il proteste, qu'il crie, qu'il se fâche, qu'il lève le poing ! », faisaient certains. « N'a-t-il rien dans les veines ? » renchérisaient les autres. Le malheureux ! Tirailé par les conseillers, qui l'adjuraient d'être calme et patient, revenu de son île du Diable, tel qu'il y avait débarqué, avec le respect des galons, croyant encore, militaire candide et discipliné, à la perspicacité et à l'honnêteté de ses juges empanachés, qu'éût-il pu dire ?

Il assistait à une pièce dont les péripéties étaient pour lui privées de sens, dont le personnage principal lui-même lui était inconnu, car comment se fût-il retrouvé dans le portrait abject que ses bons camarades, à l'envi, faisaient du capitaine appliqué et scrupuleux qu'il était certain d'avoir été ? De surcroît, il avait des éblouissements. Il m'a confié plus tard que, maintes fois, des pans entiers des audiences disparurent devant lui. De sombres trous se creusaient ainsi dans sa conscience. « Qu'avez-vous à répondre au témoin ? », faisait, de sa voix bourrue, le colonel Jouaust. Quoi, quoi ? Quel témoin ? De quoi s'agissait-il ? ... « Il ne sait même pas mentir ! », glissait quelque Barrès, à moins que ce ne fût un Bonnamour. Le pauvre homme ! Il n'avait rien entendu. Sa triste âme écartelée venait de sombrer.

Mais plus tard, soyez-en sûrs, il comprit.

C'était une intelligence lucide, plus profonde peut-être que brillante, ordonnée, solide et claire, une conscience droite et ferme. Rentré dans la vie, obligé d'abord de soigner une santé ébranlée, empêché de se livrer à une activité trop voyante, que pouvait-il faire, sinon de travailler, de lire, de méditer ? Ce fut l'occupation des trente-cinq années supplémentaires qu'il lui fut donné de vivre. Et son premier travail fut d'étudier l'affaire Dreyfus.

Il est de son frère, de l'admirable frère que fut pour lui Mathieu, esprit sagace et vigoureux, auprès de qui les Jaurès, les Labori, les Clemenceau, les Trarieux, les Reinach venaient prendre conseil, il est de Mathieu Dreyfus, le mot tant de fois répété : « S'il ne s'agissait pas de lui, mon frère serait le premier antidreyfusard de France. » Ce fut sans doute vrai un temps ; mais la pesante injustice humaine, engendrée et perpétuée par ce qu'on appelle l'ordre social, et qui, fondant soudain sur lui, venait de se dévoiler dans sa hideur, Alfred Dreyfus l'avait lentement discernée, et là-dessus, il n'y avait plus grand-chose à lui apprendre. Il avait compris. Il est mort, au sens où nous le sommes nous-mêmes, dreyfusard.

* * *

Méditatif, causant volontiers, mais préférant le silence, d'accueil aimable, mais ne recherchant pas la société des hommes, de tempérament froid, n'aimant point jeter à tout propos ses sentiments au travers de la conversation, cachant sa timidité sous une raideur qui sans doute fit son malheur, il menait une existence effacée, loin du bruit du monde, tout entier aux siens et à de rares amis, fuyant les importuns qui eussent tenté de ramener son esprit vers les heures noires de sa vie.

Il y eut une fois où j'ai vu son âme dans sa nudité. Le jour qu'à l'Ecole Militaire, aux lieux où il avait, douze ans plus tôt, connu l'atroce supplice de la dégradation, il reçut, en réparation, devant le front des troupes, la croix de la Légion d'honneur, j'étais là, avec le colonel Picquart, et c'est moi — je puis le dire aujourd'hui — qui poussai ces deux hommes aux bras l'un de l'autre en une accolade qui fut la première et la seule qu'ils se donnèrent. « Revenez-vous avec moi ? », me dit ensuite celui que l'on venait de faire commandant.

Nous montâmes dans un fiacre découvert, que traînait une haridelle, et tous deux — lui en grand uniforme, avec ses épaulettes, ses gants blancs, son sabre et son gland d'or — nous traversâmes, sous un brûlant soleil d'été, la moitié de Paris, du fond du Champ de Mars jusqu'à la rue Logelbach, au Parc Monceau, où il habitait alors.

J'étais bouleversé. Je revivais douze années de bataille et d'exaltation. De la scène de l'arrestation, de la porte noire du Cherche-Midi, mon imagination me conduisait à l'enfer de l'île du Diable, à la comédie diabolique de Rennes, dans tous les lieux où cet homme avait souffert, dans tous ceux où nous avions proféré nos grands serments, jusqu'aux revanches des augustes audiences de la Cour de Cassation, que j'avais suivies de bout en bout en compagnie de Picquart, jusqu'à cette heure magnifique de réparation et d'apothéose que nous venions de vivre, et, la gorge serrée, je me taisais, craignant de réveiller peut-être une souffrance, n'osant rien laisser deviner de ce qui m'étreignait.

Mais lui, la voix posée, l'air dégagé, parlait de choses indifférentes. Ce jour qui était l'un des plus pathétiques de sa vie, il semblait employer toute sa volonté à me le masquer et peut-être à se le

mâsquar à soi-même. Tel je devais le retrouver, en une autre circonstance, le jour que nous portâmes Zola au Panthéon, et qu'un malheureux niais, un furieux imbécile, tira sur lui. On eût dit qu'il s'agissait d'un autre et qu'il s'appliquait à être lui-même le spectateur de son propre drame. Timidité ? Orgueil ? En tout cas, force d'âme. C'est dans le fiacre qui nous ramenait de la parade que j'ai compris le miracle de sa survivance, ce miracle qui nous l'avait rendu vivant, alors que l'infamale malfaisance des hommes avait tout fait pour que son cadavre demeurât au fond de la géhenne.

Il a vécu assez longtemps pour voir peu à peu s'élever autour de son nom, à défaut des vapeurs de la réconciliation, celles de l'oubli et de la paix. Elle furent chères à son cœur. Il les avait méritées, mais qui de nous eût osé les lui prédire ?

Dans la balance du destin, sa chance fut, au sortir de la vie de damné, de connaître une vie sereine, qui fut longue et exempte d'épreuves.

Sa mort fut d'un simple, et telle qu'il l'avait souhaitée.

Mais en s'appliquant, en s'obstinant à s'abstraire de la vie pour s'enfouir dans l'oubli, Alfred Dreyfus, défiant l'histoire, était pareil à une montagne qui voudrait se faire sentier de forêt. Son sort le tient. Ce qui a été a été, et il ne dépend de personne de l'effacer. Il est de ces repères autour desquels s'enroule l'histoire. Le malheur, en l'accablant, l'a marqué d'un signe éternel. Son nom rejoint ceux du chevalier de la Barre, de Michel

Servet, de Calas, d'autres encore. C'est celui d'une grande victime ; mais la société ne fait son chemin que sur des cadavres, et ce n'est pas assez, pour devenir illustre, que d'être son martyr.

Le privilège de celui-là — si l'on ose accolé ce mot au souvenir d'une telle infortune — fut d'être haussé au symbole. En le sauvant, la Vérité et la Justice l'ont fait, en dépit de lui-même, célèbre, et, avec la Justice et la Vérité, la Liberté, tout ce qu'il y a de fort et de fécond dans l'idéal humain. Il a été un moment du drame éternel qui, depuis l'origine des sociétés, met aux prises l'Homme et l'Etat, l'esprit d'autorité et l'esprit de liberté, l'injustice et la vertu, et qui, à la masse immorale de la collectivité, oppose la dignité de la personne. En nous contraignant à réfléchir au grave problème de la société et au péril des libertés publiques, il nous a élevés au-dessus de nous-mêmes. Il a permis aux républicains de donner au monde un étonnant exemple de probité, d'énergie, de courage, de fidélité aux grands devoirs. L'Affaire Dreyfus a honoré la République et grandi la France.

Cette haute destinée, Alfred Dreyfus l'a durement payée. Mais il en fut dignes.

Au moment qu'il disparaît, alors que le pleurent une femme qui fut admirable de stoïcisme et de foi et des enfants grandis dans l'angoisse, je ne sais pas d'autre éloge à faire de lui. Ce n'est pas seulement devant son malheur que nous nous inclinons, c'est devant sa personne.

GEORGES BOURDON.

PAS DE REPRESAILLES !

LA LIGUE S'ELEVE CONTRE TOUTE SANCTION ADMINISTRATIVE A L'OCCASION DU 19 JUILLET

Considérant que les fonctionnaires des services publics ont été particulièrement atteints par les décrets-lois, leur imposant pour la seconde fois des sacrifices plus lourds qu'aux autres citoyens,

Considérant qu'au cours d'un mouvement de protestation, le vendredi 19 juillet à Paris, un certain nombre d'entre eux ont été l'objet de sévices et d'arrestations préventives maintenues, contrairement à tous les usages, jusqu'au milieu de la journée du lendemain,

Considérant qu'ainsi la police les a mis dans l'impossibilité de se rendre le samedi matin à leur service,

Considérant qu'on ne saurait équitablement les rendre responsables de leur absence forcée involontaire,

La Ligue des Droits de l'Homme demande aux pouvoirs publics qu'aucune sanction administrative ne les frappe.

(27 juillet 1935.)

LE CAS DE M. DUBARRY

UNE PROTESTATION DE LA LIGUE

La Ligue des Droits de l'Homme a protesté, à plusieurs reprises, contre le maintien en détention préventive des inculpés de l'affaire Stavisky.

Elle vient d'appeler, une fois de plus, l'attention du garde des Sceaux sur le cas de M. Dubarry, incarcéré depuis le début de l'instruction et maintenu en détention en dépit de son âge et malgré les garanties de représentation qu'il offre de constituer.

« S'il existe », écrit la Ligue, « des raisons particulières pour faire subir à M. Dubarry un traitement exceptionnel, et pour maintenir en prison un homme âgé et malade, qu'on fasse connaître ces raisons. Un plus long silence permettrait de croire qu'il s'agit de l'exercice d'une vengeance ».

On attend la réponse du garde des Sceaux.
(27 juillet 1935.)

Demandez le nouveau tract

UNE BASTILLE A PRENDRE LA BANQUE DE FRANCE

Gratuit dans nos bureaux

ALFRED DREYFUS ET L' "AFFAIRE"

Par Victor BASCH

I

Une tragédie humaine — la plus pathétique que jamais eût conçue l'imagination d'un poète — une page de l'histoire de la France démocratique, entre toutes mémorable — un grand exemple à la fois à suivre et à éviter — telle m'apparaît, après tant d'années révolues depuis que je l'ai vécue, au moment où en disparaît le douloureux héros, l'Affaire Dreyfus.

* * *

Planant sur elle, l'un de ces quiproquos de la Fatalité auxquels, selon la croyance antique, se plaît la sadique malice des Dieux.

Un document — *le bordereau* — dérobé par notre service d'information à l'ambassade d'Allemagne, révèle, sans doute possible, qu'un officier français trahit. Immédiatement, on affirme — première erreur — que le traître ne peut appartenir qu'à l'état-major de l'armée. Fiévreusement, on recherche, parmi les officiers de ce corps, celui dont l'écriture se rapproche de celle du bordereau. Et on le trouve, on croit le trouver, dans la personne du capitaine Alfred Dreyfus. En vain, tout milite-t-il contre la culpabilité du soldat soupçonné : il était riche, de mœurs régulières, issu d'une famille de haut patriotisme et il avait devant lui le plus bel avenir. Mais il était juif et la frénésie antisémite de Drumont avait empoisonné les chefs du second Bureau. Le ministre de la Guerre, le général Mercier, ayant hésité, la *Libre Parole*, alertée par les fanatiques de la rue Saint-Dominique, déclenche une campagne incendiaire. Le ministre cède, Dreyfus est inculpé ; l'instruction contre lui est menée par du Paty de Clam, avec un raffinement de cruauté barbare et, en dépit de l'absence de toute preuve et de tout mobile pouvant expliquer son crime, malgré ses déchirantes protestations, il est condamné à la détention perpétuelle à l'île du Diable : des documents secrets avaient été communiqués au Conseil de guerre, à l'insu des avocats. Dreyfus est dégradé parmi le plus féroce déchaînement de haine, jetant inlassablement à la foule son grand cri : « Je suis innocent ! Je suis innocent ! » Et, sans avoir été autorisé à embrasser sa femme et ses enfants, il s'en fut vers ce qui aurait été pire que la mort, s'il n'avait été soutenu par l'invincible certitude que, innocent, il serait reconnu innocent.

« Cherchez, cherchez toujours », écrit-il dans chacune des lettres admirables qu'il adresse aux siens, et qui ont été recueillies. L'atroce catastrophe avait trouvé une âme capable de la porter, âme stoïque que les pires souffrances — les lancements de la honte, la séparation d'avec les siens, le climat meurtrier, l'aggravation stupide et criminelle de sa peine — la double boucle d'André Lebon — ne purent abattre. Et sa famille, sa noble femme et surtout son admirable frère Mathieu, fu-

rent à la hauteur de leur lourde tâche. « Ils cherchèrent toujours ». Une première lueur dans les ténèbres : la brochure de Bernard Lazare, le brave. Et puis, après de longs mois de désespérance, la lumière. Le nouveau chef du second Bureau, le lieutenant-colonel Picquart, le plus jeune officier de son grade, l'un des espoirs de la jeune armée, est mis en possession, par la même voie par laquelle était parvenu le bordereau, d'un « *petit bleu* » dans lequel un officier français, le commandant Esterhazy, faisait ses offres de service à M. de Schwarzkoppen, attaché militaire à l'ambassade d'Allemagne. Le colonel Picquart étudie le document et s'aperçoit que l'écriture est celle du bordereau. *La fallace du Destin avait voulu que l'écriture de Dreyfus, l'innocent, et celle d'Esterhazy, le traître, fussent presque identiques.* En toute hâte, Picquart prend des informations sur Esterhazy. C'est un officier perdu de dettes, de mœurs crapuleuses, dont les lettres, adressées à l'une de ses amies, crient la haine qu'il avait vouée à la France : son rêve est de marcher sur Paris à la tête de ses uhlands et de livrer aux flammes la ville abhorrée. En même temps, une photographie du bordereau ayant paru dans le *Matin*, un banquier parisien reconnut l'écriture d'Esterhazy, l'un de ses clients, et communiqua sa découverte à Mathieu Dreyfus.

Cependant, le colonel Picquart s'était ouvert à ses chefs. Ceux-ci le découragèrent. Ils n'osaient avouer l'erreur qu'avait commise le ministère de la Guerre : ils craignaient que l'armée n'en fût considérée. « Que vous importe le sort de ce juif », dit à Picquart le général Gonse : « Si vous ne parlez pas, personne n'en saura rien. » A quoi Picquart, à la conscience incorruptible, répondit : « Je ne sais ce que je ferai, mais je n'emporterai pas ce secret dans la tombe. » Aussi, pour se débarrasser de lui, l'envoya-t-on en Algérie, puis dans les confins de la Tunisie, d'où l'on espérait bien qu'il ne reviendrait pas.

* * *

Mais ce nouveau crime était inutile. Picquart, se sentant menacé, avait confié son secret au plus sûr de ses amis, l'avocat Louis Leblois. Celui-ci, les menaces contre Picquart se faisant plus pressantes, allait saisir Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, « à l'âme de cristal », universellement respecté, qui avait conçu des doutes sur la culpabilité de Dreyfus. Au même moment, Mathieu Dreyfus fait part au grand Alsacien de sa découverte. Du coup, il est convaincu et décide d'agir. Il supplie le ministre de la Guerre, le général Billot, son ami de toujours, de réparer l'erreur commise. Le général politicien le berne de belles paroles. Sur quoi il interpelle au Sénat, mais y reçoit un accueil glacial et seul Ludovic Trarieux, ancien garde des Sceaux, sénateur de la Gironde, est ébranlé. Désespérant d'obtenir justice des autori-

tés, Mathieu Dreyfus accuse publiquement le commandant Esterhazy d'avoir commis le crime qu'expiait son frère. A cette révélation, l'agitation du pays fut extrême. Il s'y forma deux camps passionnément dressés l'un contre l'autre. D'un côté tous les pouvoirs établis, le ministère — « il n'y a pas d'affaire Dreyfus » — l'armée, tous les partis et toute la presse de droite, le Parlement, y compris les rangs de l'extrême-gauche, en somme le pays presque tout entier, abusé, affolé par les furieuses clameurs des démagogues. De l'autre, Scheurer-Kestner, Trarieux, quelques intellectuels. Esterhazy, poursuivi sur sa demande et scandaleusement secondé par l'Etat-Major — les entrevues avec du Paty de Clam, la dame voilée, les documents secrets confiés au traître — est acquitté triomphalement. Et c'est Picquart, le héros au cœur pur, qui est poursuivi pour avoir livré les secrets de l'armée à son avocat-ami. Tout était perdu. Mais voici que s'élève une voix, si puissante que d'un seul coup elle déchira toutes les toiles tissées par les criminels, les fourbes et les lâches et jeta dans la nuit le plus fulgurant des éclairs : Emile Zola, le plus grand romancier de son temps, dont la gloire tumultueuse avait rempli le monde, lança son immortel : *l'accuse*, où il affirme l'innocence de Dreyfus, la culpabilité d'Esterhazy, la complicité de l'Etat-Major et révèle la communication, au procès Dreyfus, de documents secrets. Il est poursuivi et condamné parmi les cris de mort de la foule. Trarieux et quelques amis, atterrés à la constatation de tant d'aveuglements et de haines, fondèrent la Ligue des Droits de l'Homme avec, comme première tâche, la défense de l'innocent. Cependant Zola, ayant fait appel, est condamné à nouveau et obligé de s'enfuir en Angleterre.

Mais — Zola l'avait dit — la Vérité était en marche et rien n'était capable de l'arrêter. A la Chambre, les partis de gauche étaient en train de se reprendre. Le premier, notre grand Jaurès avait été convaincu du crime et avait crié sa conviction avec un magnifique courage. De leur côté, les militants de la Ligue, avec, à leur tête, Trarieux, Anatole France, Duclaux, Pressensé et les leaders des Sections provinciales, multipliaient les meetings, répandaient des tracts et faisaient pénétrer la vérité jusque dans les plus humbles bourgades. Le ministre de la Guerre du cabinet Brisson, Cavagnac, pour couper court au mouvement révisionniste qui s'intensifiait tous les jours, communiqua à la Chambre un document-massue — « ce canaille de D... » — qui, dans sa pensée, devait lever tous les doutes. Immédiatement, Jaurès affirma que ce ne pouvait être qu'un faux. Cavagnac lui-même, « troublé », fait une enquête au milieu de laquelle éclate, comme un coup de tonnerre, la nouvelle que le commandant Henry, le principal accusateur de Dreyfus au procès Esterhazy et au procès Zola, s'était suicidé.

Cette fois, la France entière allait être convaincue. La déroute la plus complète régnait dans le camp des antidreyfusards lorsque Charles Maurras, « le plus acharné et le plus impudent d'entre

eux », inventa la légende du faux « patriotique ». Nationalistes, ligueurs de la Patrie Française, monarchistes, hommes d'Eglise reprirent courage. Mais il était trop tard. Henri Brisson était un républicain et un honnête homme. Et l'instinct de justice qui s'était éveillé au sein de la masse ne pouvait plus être réprimé. La Cour de Cassation fut saisie. Et en dépit de toutes les menaces et de toutes les manœuvres, en dépit de l'infâme loi de dessaisissement, la Cour suprême, toutes Chambres réunies, déclara que le bordereau était l'œuvre, non de Dreyfus, mais d'Esterhazy, et renvoya l'affaire, pour être jugée à nouveau, au Conseil de guerre de Rennes.

II

L'inespéré s'était réalisé. La pierre tombale que des criminels avaient abaissée sur la tête d'un innocent, l'ardente piété d'une poignée d'hommes l'avait soulevée. Nous le vîmes, pour la première fois, l'homme de la douleur que, nouveau Lazare, la foi dans la justice avait ressuscité. Il avait tout ignoré là-bas. Il ne connaissait rien de l'Affaire. Il était convaincu que c'étaient ses chefs qui avaient voulu et obtenu la revision. Il était resté soldat dans l'âme. Il nous apparut hâve, flottant dans son uniforme que cependant, tant il était décharné, on avait bourré de coton. La voix était rauque comme celle d'un sourd-muet, comme si, pendant ses cinq ans de réclusion, il avait perdu l'usage de la parole. Au bout de quelques audiences, il était visiblement à bout de forces, miné de fièvre, ses joues se coloraient de taches rouges qu'ignoblement Barrès comparait à celles qui lustrant la peau de petits cochons. Quoi d'étonnant si la victime martyrisée ne se défendit pas avec la farouche énergie qu'on avait espérée ? Lorsque le général Mercier, jouant avec lui comme un chat avec une souris, lui dit : « Si vous étiez innocent, je le déclarerais hautement », et que Dreyfus lui répondit d'une voix sans timbre : « C'est ce que vous devriez, mon général », Antoine s'écria : « Oh ! le s... Si c'était moi qui avais dit cela, toute la salle sangloterait. » Et cela était vrai. Dreyfus n'était pas un homme de théâtre. C'était un homme de l'Est, peu expansif, concentré, un polytechnicien à l'esprit clair, net et sec, un modeste et un sincère. Et bien que son innocence fût claire comme l'eau de roche et bien que le Conseil de guerre n'eût pas eu le droit de révoquer toute l'affaire, les juges, par 3 voix contre 2, le condamnèrent à nouveau, mais accordèrent des circonstances atténuantes à un crime qui, s'il avait été commis, n'en admettait pas. Le cabinet Waldeck-Rousseau qui avait pris le pouvoir, grâce à Dreyfus et le général de Gallifet, ministre de la Guerre, déclara que l'incident était clos.

Mais l'incident n'était pas clos. Jaurès qui, pendant le procès de Rennes, avait publié ces articles admirables qu'il a réunis sous le titre : *Les Preuves*, veillait. Par ses puissantes interventions à la Chambre, il réveilla l'Affaire assoupie. Le général André — honneur à sa mémoire ! — aidé de celui qui est aujourd'hui le général Targe — honneur à son courage ! — saisit la Cour de cassation d'une

nouvelle requête de révision à la suite de laquelle Alfred Dreyfus fut déclaré définitivement innocent. Il fallait l'avènement du cabinet Clemenceau pour que, en 1906 — 12 ans après sa condamnation — il fût solennellement réhabilité, décoré et promu commandant, cependant que son héroïque défenseur, Picquart, était nommé ministre de la Guerre.

A partir de ce moment Alfred Dreyfus entra dans le silence. Pendant la guerre, il commanda un fort des environs de Paris. Ce fut la dernière fois que son nom fut prononcé. Il avait horreur de toute publicité, de toute ostentation, de tous les cabotinages de la « Foire sur la place ». Si le malheur n'avait pas été sur sa piste, il eût sans doute atteint aux plus hauts grades. Il se savait une victime, mais il s'était résigné. Lorsqu'un jour il constata devant moi, sans amertume, que sa vie avait été perdue et que je lui dis que ce n'était pas vrai, que c'était grâce à lui que la République s'était redressée, il me répondit en secouant la tête : « Mais non, mais non. Je n'ai jamais été qu'un petit officier d'artillerie qu'une tragique erreur a empêché de suivre son chemin. Le Dreyfus, symbole de la Justice, ce n'est pas moi. C'est vous autres qui avez créé ce Dreyfus-là ! »

Et il est vrai que l'Affaire Dreyfus avait singulièrement dépassé la personne du malheureux capitaine.

Au début de la tragédie, je l'ai dit, il y avait eu une erreur parfaitement excusable, dans l'interprétation d'une écriture. Pendant des années, en recevant des mots d'Alfred Dreyfus, j'ai senti courir le long de mon dos des frissons de terreur à la vue des enveloppes : le *M* du mot Monsieur était le *M* même du bordereau.

Mais très vite l'Affaire était devenue entièrement étrangère à Dreyfus même. Un grand nombre d'antidreyfusards avouaient qu'ils savaient bien que l'homme de l'île du Diable était innocent, mais que la raison d'Etat exigeait qu'il fût tenu pour coupable : l'honneur de l'armée était attaché au maintien de sa détention, un Conseil de guerre et tant de ministres et de généraux ne pouvant avouer qu'ils s'étaient trompés.

C'était là le raisonnement des moins coupables d'entre les adversaires de la révision. Pour les autres, l'Affaire était devenue une arme politique. Tous les ennemis du régime — royalistes, impérialistes, nationalistes, Eglise — s'en étaient servis comme d'un levier pour déboulonner cette République démocratique qui leur apparaissait comme une incongruité. C'était le recommencement de l'affaire Boulanger. L'antisémitisme avec ses mythes — le Syndicat de trahison, la conspiration judéo-maçonnique — n'était qu'un paravent. Les forces de conservation sentaient que, définitivement assise, la République allait faire un bond en avant et s'attaquer à quelques-uns de leurs privilèges. Et elles espéraient que, la victoire remportée, ce serait l'heure du retour d'un roi, protecteur de l'Eglise et stabilisateur de l'iniquité sociale ou l'avènement d'un général qui, après une guerre victorieuse, aurait « mis l'ordre dans la maison ».

Mais elles furent vaincues. Vaincues par la force

immanente de la Vérité ! Vaincues par la passion d'une poignée d'hommes ne pouvant vivre avec la conscience qu'un innocent avait été injustement condamné et expiait parmi de monstrueuses tortures, un crime qu'avait commis un autre. Vaincues enfin et surtout par l'union qui s'était tissée entre les intellectuels et la classe ouvrière. Toujours, je me souviendrai du soir où, le cœur un peu battant, je m'en allais vers la Bourse du Travail de Rennes demander aux chefs ouvriers de nous venir en aide. Toujours je me souviendrai de l'accueil qu'ils me firent et du magnifique dévouement qu'ils déploierent : durant trois semaines, ils venaient nous chercher, Jaurès, Labori et moi, deux fois par jour, pour nous reconduire du Conseil de guerre au Gros-Chêne, dernière maison de la ville à l'orée de la banlieue, où j'habitais.

C'est grâce au concours du peuple que nous fûmes victorieux. Mais notre victoire fut précaire. Nous n'obtinmes de résultats que dans un seul domaine : la lutte anticléricale. Je me rappelle qu'un soir où, comme de coutume, la foule allait donner l'assaut à ma maison et que quelques-uns de mes amis, dont un catholique fervent, étaient venus m'assister, Jacques Cavalier accourut et nous dit : « Ils arrivent et ils sont conduits par trois curés. » Me tournant alors vers mon collègue et ami catholique, je lui dis : « Ce sont vos curés qui paieront. » Et ils payèrent, en effet. Le seul résultat tangible de l'Affaire fut la séparation des Eglises et de l'Etat.

Pour tout le reste, ce ne fut que déception. Nous avions promis au peuple, qui s'était battu pour nous, de lui rester fidèles. Nous avions fondé ces Universités populaires où, avec une foi magnifique, intellectuels et ouvriers travaillèrent ensemble fraternellement. Mais cette œuvre ne dura pas, parce que la confiance du peuple fut vite ébranlée. Déjà, le gouvernement Waldeck-Rousseau, en dépit de ses bonnes intentions, avait commis de graves erreurs.

Erreur d'avoir laissé, au procès de Rennes, le ministère public, dont, comme dit le brocard, la parole est serve, aller à l'encontre des ordres de son chef et demander et obtenir la condamnation. Erreur plus grave d'avoir soustrait les criminels à leur juste châtement et de n'avoir pas appelé le général Mercier devant des juges, comme l'avait proposé, tout d'abord, le ministère modéré de Charles Dupuy. Mais voici qu'accédèrent au pouvoir les héros mêmes de l'Affaire : Clemenceau, le puissant pamphlétaire de l'*Aurore* devient président du Conseil, Picquart, ministre de la Guerre, et, après eux, Briand, anciennement ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, garde des Sceaux, président du Conseil. Le premier ordonna les massacres de Draveil-Saint-Georges et bafoua les vigneron du Midi. Le second devint le prisonnier des mêmes bureaux qui l'avaient envoyé à la prison et à la mort, et le troisième, après avoir été l'apôtre de la grève générale, brisa la grève des cheminots en les mobilisant. Le peuple se sentit trompé. Après avoir sollicité son aide, on l'avait abandon-

né. Aucune de ses justes revendications n'avait été satisfaite. Alors, il se détournait de ceux avec lesquels, pour lesquels, il avait combattu. Le divorce entre la bourgeoisie républicaine, même la plus radicale, et le monde du travail fut total.

* * *

Aujourd'hui, nous sommes dans une situation analogue à celle de l'Affaire. Une nouvelle fois, les ennemis de la République démocratique se sont dressés debout. Ce sont les mêmes hommes sous d'autres noms, les mêmes partis, les mêmes haines, les mêmes appétits. Les fascistes d'aujourd'hui, ce sont les boulangistes et les antidreyfusards d'hier. Et derrière les figurants, ce sont les mêmes forces conservatrices qui mènent le jeu. Et si nous sommes en train de remporter la victoire, c'est que, une nouvelle fois, intellectuels et ouvriers, bour-

geois radicaux et paysans, tout le peuple des gauches, marchent la main dans la main.

Mais que, cette fois, l'union ne se desserre pas ! Que cette fois, les coalisés sachent aller jusqu'au bout ! Que, cette fois, les clercs ne trahissent pas ! Que, cette fois, le splendide mouvement que nous avons déclenché, sans ombre de préoccupation intéressée, ne serve pas de marche-pied à quelques politiciens ambitieux. Que, cette fois, la réforme essentielle — le bris de l'exorbitant privilège de la Banque de France, le contrôle draconien des banques privées, la nationalisation de la fabrication et du commerce des armes — s'accomplisse. Car si, une nouvelle fois, le peuple était trompé, terrible serait sa colère.

Et ce serait justice.

VICTOR BASCH.

(Lumière, 27 juillet, 3 août 1935.)

SOUVENIRS SUR L' "AFFAIRE" (1)

Par Léon BLUM

Quelques semaines après le procès de Rennes et la grâce, Félix Vallotton fit paraître un dessin que je vois encore, le capitaine Dreyfus, grave et noir, était assis de face sur une chaise. Il faisait sauter sur ses genoux deux marmots joyeux, mais il détournait les yeux quand le plus petit lui demandait : « Père, une histoire !... »

Une histoire ? Le capitaine Dreyfus eût été bien incapable de conter la sienne. Il ne l'avait pas comprise ; il ne la savait pas. Il vient de mourir après trente ans d'effacement volontaire, lui qui avait rempli le monde de son nom et sans doute l'avait-il oubliée. C'était un homme modeste, à l'esprit sérieux, qui n'avait rien du héros qu'un muet et inébranlable courage. Comme il était parfaitement simple, qu'il manquait de prestige, de panache et d'éloquence, il n'avait pas trouvé devant ses juges le « cri de l'innocence ». Dans les lettres qu'il écrivait à sa femme pendant ses cinq années de l'Île du Diable, on ne surprend pas le moindre mouvement de révolte. Le sens de la hiérarchie était si puissant en lui, qu'il ne se fiait qu'à ses chefs pour reconnaître et réparer l'erreur terrible ; cette confiance était son soutien. Il avait toujours obéi scrupuleusement à toutes les consignes ; il avait gardé un secret stoïque, même vis-à-vis de sa femme et de son frère Mathieu, au cours de l'instruction conduite par M. du Paty de Clam. Sa grandeur militaire était faite de servitude. Vraiment, il n'avait nulle affinité avec son « affaire », nulle vocation pour le rôle dont le chargeait un caprice de l'Histoire. S'il n'avait pas été Dreyfus, aurait-il même été « dreyfusard » ?

L'histoire qu'il n'a pas contée, je n'ai pas des-

sein de la refaire à mon tour, bien que l'ignorance et l'oubli l'aient peu à peu enveloppée...

Les générations qui nous ont suivis ne peuvent plus se rendre compte que pendant deux interminables années, entre le début de la campagne de révision et la grâce, la vie s'est trouvée comme suspendue, que tout convergait vers une question unique, que dans les sentiments intimes et dans les rapports interhumains, tout était interrompu, bouleversé, reclassé. On était dreyfusard ou on ne l'était pas. Depuis que j'avais quitté l'École Normale, j'étais brouillé avec Paul Dupuy et Victor Bérard ; nous sommes tombés, un matin, dans les bras les uns des autres en apprenant que nous combattions sous le même signe. J'ai cessé de voir pendant de longs mois un camarade aussi familier que Philippe Berthelot parce qu'il avait commenté sur un ton de sarcasme le discours de Scheurer-Kestner au Sénat. Sur tous les partis politiques l'affaire exerçait un effet de discrimination ou de catalyse ; ils se décomposaient et se reformaient avec des éléments transposés. Des liens de connivence secrète et par conséquent de sympathie se nouaient par delà les frontières. Un explorateur des régions antarctiques, après un hibernage sur la banquise, posait cette première question à l'expédition de secours : « Dreyfus est-il libre ? ».

L'Affaire fut une crise humaine moins étendue et moins longtemps prolongée, mais aussi violente que la Révolution française ou que la Grande Guerre. Quel est le signe le moins incertain de ces crises de passion collective ? C'est, à mon sens, ce que j'appellerai la dépréciation de la valeur vitale. Suivant les périodes, les états, les moments, les hommes attachent plus ou moins de prix à la vie, à la leur propre comme à celle des autres. Que ce soit un symptôme ou un effet, on reconnaît les grandes secousses de type révolutionnaire au fait que le cours de la vie humaine tombe au plus bas.

(1) M. Léon BLUM a commencé, dans *Marianne*, la publication de ses *Souvenirs sur l'Affaire*. Des deux premiers articles, seuls parus jusqu'à présent, nous avons détaché les citations qu'on va lire, en regrettant de ne donner qu'une idée si incomplète d'une étude aussi précieuse pour l'intelligence de l'Affaire. — N.D.L.R.

On meurt encore plus facilement qu'on ne tue. Si l'époque de la Terreur n'a laissé ni à ses témoins ni même à ses victimes l'impression d'épouvante que l'on suppose, la raison profonde en est là : le prix de la vie était nul, et l'on ne comprend plus rien aux événements ni aux personnages si on se place pour les juger dans une période tranquille, normale, dans un temps où la vie humaine vaut très cher. Quand j'évoque la phase aiguë de l'Affaire, ce souvenir est le plus puissant de ceux qui affluent : ni pour mes amis, ni pour moi, la vie ne comptait ; nous nous serions sacrifiés, sans la moindre hésitation et surtout sans le moindre effort, à ce que nous tenions pour la vérité et pour la justice... et sans doute, quoique plus malaisément, aurions-nous sacrifié celle des hommes qui barraient la route à la justice et à la vérité...

* *

Je ne sais pas ce que le nom de Bernard Lazare signifie encore pour les jeunes gens et les hommes d'aujourd'hui. Mais il tenait une place notable dans la génération littéraire qui avait immédiatement précédé la mienne. Il en était le critique comme M. Henri de Régnier et Vielé-Griffin en étaient les poètes, comme Paul Adam en était l'essayiste et le romancier. Avec ce groupe d'amis, il avait fondé une petite revue qu'il dirigeait et qui se nommait : *Les Entretiens politiques et littéraires*. Il commençait à « percer » dans la grande presse et dans le grand public. Tel est le Bernard Lazare que nous connaissions, mais nous ne le connaissions pas tout entier. Il y avait en lui un Juif de la grande race, de la race prophétique, de la race qui dit « un juste » là où d'autres ont dit « un saint ».

Comment étaient nés dans son esprit la notion première de l'erreur, l'instinct premier de l'innocence ? Je ne l'ai jamais su exactement, peut-être du contact avec Mathieu Dreyfus, le frère inébranlable, mais ce qui est sûr c'est qu'il était déjà convaincu de l'innocence et qu'il s'était voué à la réparation de l'erreur. Bernard Lazare fut le premier des « dreyfusards », celui dont sont issus presque tous les autres. Il était entré en rapport avec le commandant Forzinetti, mis à la retraite depuis 1894, et il avait acquis de lui la certitude qu'en dépit de la constatation prétendue de l'aveu, Dreyfus, de retour à la prison n'avait cessé de se jurer innocent. Ce bordereau que les experts officiels avaient attribué à Dreyfus et que l'état-major avait cru habile de faire publier un jour en *fac-similé*, il l'avait soumis à des contre-experts dont les conclusions avaient été diamétralement opposées. Avec une abnégation admirable, sans se soucier des rebuffades, ni même des soupçons, il cherchait partout des appuis, il allait colporter de maison en maison le témoignage de Forzinetti et le rapport des contre-experts. Il avait rédigé et signé une petite brochure qu'on criait sur le boulevard. Je rappelle cette brochure, chemin faisant, parce qu'elle fut le point de départ d'une des deux filières qui conduisirent au vrai coupable. Le remisier Castro ou de Castro, attendant son *omnibus*, un jour de pluie, au bureau-refuge du boulevard des Italiens, l'acheta par désœuvrement à un came-

lot et, sur le fac-similé du bordereau qui y était reproduit, lut l'écriture familière d'Esterhazy...

* *

Michel Breal était Juif, Bernard Lazare était Juif, le colonel Roget dénonçait d'avance un complot juif. Il ne faudrait pas du tout croire, cependant, que dans les milieux juifs que je fréquentais alors — milieux de bourgeois moyens, de jeunes littérateurs, de fonctionnaires — il existât la moindre prédisposition au dreyfusisme. A l'époque où je me place, on n'eût rien constaté de pareil. En thèse générale, les Juifs avaient accepté la condamnation de Dreyfus comme définitive et comme juste. Ils ne parlaient pas de l'affaire entre eux ; ils fuyaient le sujet bien loin de le soulever. Un grand malheur était tombé sur Israël. On le subissait sans mot dire, en attendant que le temps et le silence en effaçent les effets.

La masse juive accueillit même avec beaucoup de circonspection et de méfiance les débuts de la campagne de revision. Le sentiment dominant se traduisait par une formule comme celle-ci : « C'est quelque chose dont les Juifs ne doivent pas se mêler... » Dans ce sentiment complexe, tous les éléments n'étaient pas d'égale qualité. Il y avait, certes, du patriotisme et même un patriotisme ombrageux, le respect de l'armée, la confiance dans ses chefs, une répugnance à les considérer comme partiaux ou comme faillibles. Mais il y avait aussi une sorte de prudence, égoïste et timorée, qu'on pourrait qualifier de mots plus sévères. Les Juifs ne voulaient pas qu'on pût croire qu'ils défendaient Dreyfus parce que Dreyfus était Juif. Les Juifs ne voulaient pas qu'on pût imputer leur attitude à une distinction ou à une solidarité de race. Ils ne voulaient pas surtout, en se portant à la défense d'un autre Juif, fournir un aliment à la passion antisémite qui sévissait alors avec une intensité très appréciable. L'arrestation, la condamnation avaient déjà nui aux Juifs ; il ne fallait pas que la campagne de revision les compromît davantage. Les Juifs de l'âge de Dreyfus, ceux qui appartenaient à la même couche sociale, qui, comme lui, avaient franchi des concours difficiles, s'étaient introduits dans le cadre des officiers d'Etat-major ou dans les corps d'administration civile les plus recherchés, s'exaspéraient à l'idée qu'un préjugé hostile vint borner leurs carrières irréprochables. Après avoir excommunié le traître, ils répudiaient le zèle gênant de ses avocats. Tout compte fait, pour reprendre une vue exacte de l'état d'esprit que j'essaie de décrire, il n'y a qu'à regarder aujourd'hui autour de soi. Les Juifs riches, les Juifs de moyenne bourgeoisie, les Juifs fonctionnaires, avaient peur de la lutte engagée pour Dreyfus exactement comme ils ont peur aujourd'hui de la lutte engagée contre le fascisme. Ils ne songeaient qu'à se terrer et à se cacher. Ils s'imaginaient que la passion antisémite serait détournée par leur neutralité pusillanime. Ils maudissaient secrètement ceux d'entre eux qui, en s'exposant, les livraient à l'adversité séculaire. Ils ne comprenaient pas mieux qu'ils ne le comprennent aujourd'hui, qu'aucune précaution, aucune simagrée ne tromperaient l'adversaire et qu'ils restaient les victimes aussitôt of-

fertes de l'antidreyfusisme ou du fascisme triomphants...

Quand on se représente avec le recul de l'histoire les deux années qui se sont écoulées entre les premiers articles du *Figaro* et la grâce de Dreyfus, ces deux années de tumulte, de passion, de véritable guerre civile, il y a quelque chose qu'on a peine à imaginer : c'est l'état d'esprit du petit groupe d'hommes qui, avant l'ouverture de la campagne, délibéraient entre eux, confrontaient les textes, ajustaient les preuves. Ces dreyfusards de la veille furent entièrement décontenancés par « l'affaire Dreyfus ». Ils avaient tout prévu, sauf ce qui devait arriver. Ils avaient tout calculé, hors la résistance et la bataille.

Ils méritent quelques excuses, et je voudrais témoigner pour eux. Que le lecteur veuille bien faire un effort et qu'il tâche de « se mettre » à leur place ». La scène se place au début de l'automne 1897. Les résultats de l'enquête Bernard Lazare et les confidences léguées par le colonel Picquart à la veille de son départ pour le Sud-Tunisien se sont rejoins et assemblés. Le dossier de l'innocence permet déjà de détruire tous les arguments de l'accusation. Dreyfus a été condamné comme auteur du document connu sous le nom de « Bordereau ». Or les expertises et contre-expertises d'écriture permettent de récuser cette attribution, déjà tenue pour incertaine par les juges de 1894. Les rapports de police soumis au Conseil de guerre ont tâché de rendre plausible la trahison ; ils ont suggéré des explications d'ordre divers, celles qui se rencontrent couramment dans cette catégorie d'affaires : habitudes de jeu, intrigues de femmes, besoin d'argent. Or, tous les faits allégués ou suggérés dans les rapports de police sont mis à néant par des vérifications ultérieures. Des notes officielles ont affirmé que Dreyfus, au retour de la parade de dégradation, avait avoué son crime. Or, des attestations irrécusables montrent qu'il n'a cessé de s'en défendre, simplement sans doute, car sa nature était réfractaire aux éclats de voix et de geste, mais avec un sombre et tenace désespoir. Il est donc impossible d'établir que Dreyfus soit l'auteur matériel du bordereau. Il est impossible de découvrir au prétendu crime des mobiles intelligibles. Il est impossible de suppléer aux preuves suprêmes de l'aveu.

Nous savions tout cela, et, la charge de la preuve incombant à l'accusation dans toute justice civilisée, nous avions le sentiment que, de la sentence rendue contre Dreyfus, rien ne demeurait debout, qu'elle s'était dissociée, effondrée, évanouie sous nos yeux. Quand les preuves de la culpabilité ont disparu, il ne reste plus rien qu'un innocent. Mais il y avait mieux. Bien que la démonstration complète et topique ne dût être fournie que plus tard, de puissantes présomptions permettaient déjà de supposer que la sentence était frappée de nullité juridique, qu'elle était viciée par la plus grave de toutes les illégalités ! Il ne s'agissait pas d'une de ces erreurs ou d'une de ces omissions purement formelles dont l'avocat prend acte au cours d'un débat d'assises. Non, le droit de la

défense avait été outrageusement violé. Pour arracher le verdict de culpabilité à des juges hésitants, et qui hésitaient précisément devant l'absence de preuves, on s'était introduit dans leur délibération, on leur avait exhibé un « dossier secret », des « pièces secrètes », si secrètes qu'elles ne pouvaient même pas être livrées à une procédure à huis-clos ; ces pièces avaient entraîné la conviction du Conseil de guerre, mais ni Dreyfus, ni son défenseur Demange ne les avaient connues, n'avaient pu les discuter. Nous n'étions pas encore en état d'établir cette illégalité, qui fut le thème dominant de la campagne de Clemenceau dans l'*Aurore*, qui provoqua l'entrée en lice d'hommes comme Traireux. Mais nous connaissions le point de départ des filières ; nous savions quels témoignages pourraient être invoqués ; nous étions convaincus que les juges de 1894 seraient les premiers à convenir de la réalité d'un fait dont ils n'avaient nullement aperçu la gravité. Ainsi nous savions le néant de l'accusation ; nous étions au fait de l'illégalité, mais il y avait mieux encore : nous connaissions, nous pouvions nommer le *vrai coupable*.

Quelle chance inespérée ! Quand donc les hommes qui ont entrepris de faire reconnaître une erreur judiciaire ont-ils été favorisés de cette bonne fortune ? Rien n'est plus rare, ni plus malaisé que de fournir la preuve *positive* de l'innocence, et c'est pourquoi, devant toute justice civilisée, la preuve *négative* suffit. Je suis innocent si j'ai infirmé devant le juge les faits articulés à l'appui de l'accusation. Mais sur la réalité ou sur la pertinence de ces faits, la controverse peut se rouvrir. J'y coupe court si je fournis la preuve positive par excellence, si je désigne et confonds le vrai coupable. Si tel ou tel individu est convaincu d'avoir commis l'acte qui m'était imputé, c'est que je ne l'ai pas commis moi-même ; Dreyfus ne peut pas avoir écrit le Bordereau si l'auteur du Bordereau se nomme Esterhazy. Grâce à M. de Castro, grâce surtout au colonel Picquart, la preuve positive était dans nos mains. Nous étions en état de l'administrer, et avec quelle évidence, avec quel éclat lumineux. Quand on plaçait côte à côte le fac-similé du Bordereau et la photographie d'une lettre d'Esterhazy, les expertises ou contre-expertises d'écriture devenaient parfaitement superflues ; l'identité sautait aux yeux, car, en écrivant le Bordereau, Esterhazy ne s'était pas donné la moindre peine pour déformer son écriture naturelle... La biographie du « Uhlan » n'était pas encore connue dans tous ses accidents ; en particulier, la fameuse correspondance avec sa cousine de Boulangy n'a été révélée que de longs mois après le moment où je me place. Mais les premières informations recueillies avaient permis d'apercevoir ce qui faisait si complètement défaut dans l'acte d'accusation contre Dreyfus, c'est-à-dire les « mobiles intelligibles » d'une trahison. Esterhazy apparaissait déjà comme un aventurier cosmopolite, comme un mercenaire sans scrupules, perdu de dettes et de vices. Enfin le « petit bleu » offrait un recoupement définitif et irrécusable ; il montrait que, trois ans après l'expédition de Dreyfus à l'Île du Diable, l'attaché militaire Schwarzkoppen

s'adressait à Esterhazy comme à l'un de ses informateurs ordinaires. Esterhazy n'était pas seulement l'auteur fortuit du Bordereau ; il était un espion et un traître professionnel.

Devant un tel faisceau de documents et de faits, aucune trace de doute ne traînait dans notre esprit. Notre certitude était pure, entière, sérieuse, et nous étions convaincus qu'elle serait spontanément partagée par l'univers entier, dès que l'univers serait au fait de ce que nous avions appris nous-même. Cette illusion doit sembler extraordinaire aujourd'hui, après coup, quand on considère ce qui s'est passé, mais je crois qu'on la jugera naturelle si l'on a fait l'effort de « se mettre à notre place ». Les dreyfusards ont été accusés d'avoir machiné un perfide complot pour diviser et déchirer la France. Mais au contraire, ils ne soupçonnaient pas, et je pense qu'ils ne pouvaient pas soupçonner qu'il y aurait une affaire Dreyfus. Tout était pour eux clair, lumineux, évident et ils ne mettaient pas en question que la raison universelle dût être saisie par cette évidence. Pour l'instant, dans cette fin de vacances, l'opinion publique était calme, indifférente ; elle n'était instruite de rien, elle ne s'attendait à rien. Mais, dès que la vérité lui serait produite, quel cri généreux on entendrait s'élever dans la France entière ! La nation s'était trouvée unanime pour détester le crime ; elle se retrouverait unanime pour proclamer et pour réparer l'erreur. Trois ans plus tôt on s'était demandé quels supplices pourraient suffisamment châtier le traître ; on allait se demander quels témoignages, quelles récompenses pourraient suffisamment réhabiliter la victime. Ceux qui, pour leur malheur, avaient été le plus directement mêlés à la fatale aventure, les juges de Dreyfus, ses camarades, ses chefs, seraient les premiers à professer leur aveu, à confesser leurs remords. Cette perspective nous enchantait...

...Les premiers dreyfusards tombèrent de haut. Mais plus puissante avait été leur croyance illu-

Les Croix de Feu à l'écran

Les habitués du cinéma ont pu s'étonner de la part mesquine faite, sur les écrans publics, aux manifestations du 14. Qu'ils le croient bien, ce n'est point par hasard. Nous avons vu les films, entendu les disques, enregistré les implacables. Ils ne nous ont rien appris sur la manifestation populaire, sa masse, sa puissance, son entrain frémissant et résolu. Ils nous ont révélé, sur le défilé des Croix de Feu, des vérités instructives.

Des hommes en troupe, oui. Une marche de soldats, sans uniformes et sans armes, mais encadrés, commandés, enrégimentés, prêts à revêtir l'uniforme et à se servir des armes. Des moments de solennité militaire, avec les sonneries de clairon et les corps raidis dans le garde-à-vous.

Mais des visages durs, fermés, souvent ravagés.

Mais aussi un encadrement de police — gardes à cheval, gardiens en tenue faisant la haie — qui en dit long sur les précautions de prudence.

soire en l'accueil, la bienvenue, le consentement universels, plus cruelle fut leur déception, plus véhément fut leur révolte. Je retrouve en moi le souvenir d'heures à la fois désespérées et furieuses. Pourquoi s'opposait-on ainsi à la vérité, à la justice. Que signifiaient cet aveuglement ou cette méchanceté des hommes ? Quels étaient les raisons, les intérêts, les passions qui pouvaient résister avec cette obstination enragée à la simple réhabilitation d'un innocent ? Car, à notre immense stupeur, la résistance s'était organisée instantanément. A peine ébranlée par les premières révélations, on la sentit se reformer aussitôt plus dense encore, et plus agressive. Rien ne devait la décourager, pas même le coup de rasoir du colonel Henry, pas même l'enquête de la cour de Cassation, pas même son arrêt définitif. A chaque fait établi et acquis en faveur de l'innocence devaient répondre de nouvelles machinations ou de nouvelles fabrications : le premier dossier secret, celui de 1894, corroboré par le second, celui de Cavagnac ; les faux justifiés par d'autres faux ; les juges civils discrédités ou dessaisis à mesure qu'ils penchaient vers la revision, le système du faux patriotique, la légende du faux impérial. En fin de compte, la résistance des « patriotes » alla jusqu'à la tentative de coup d'Etat : le jour des obsèques de Félix Faure, dans la cour de la caserne de Reuilly, Paul Déroulède essaya d'entraîner sur l'Élysée les régiments du général Roget. Pourquoi n'acceptait-on pas que Dreyfus fût innocent, ou plutôt pourquoi n'acceptait-on pas que son innocence fût reconnue ? Comment des gens sincères ont-ils été antidreyfusards ? Comment d'honnêtes gens se sont-ils délibérément proposé pour but de sauver à tout prix cet Esterhazy que, dans leur for intérieur, ils qualifiaient tout comme nous, c'est-à-dire comme un gremlin du plus bas étage ? Qu'est-ce qui les animait ? qu'est-ce qui les dirigeait ?...

LÉON BLUM.

(Marianne, 24 et 31 juillet 1935.)

Mais surtout l'étonnante maigreur des applaudissements et des cris. Des voix pointues d'adolescents lancent comme un essai : « Les Croix de Feu partout ! » Un murmure sans flamme roule quand le chef passe. De belles madames, juchées avec leurs chiens au sommet de leurs voitures, prises soudain d'une frénésie, battent des mains et jettent des « Vive la Rocque ! Vive les Croix de Feu ! », exclamations qui montent dans le vide et retombent dans le silence, comme si la Terre déjà glaçait les lèvres et les oreilles.

Il faut que cela soit connu, et le Comité du Rassemblement populaire saura le faire connaître.

Non pour répandre un faux optimisme — car ces cohortes muettes et sombres sont capables de violence obéissante. Mais pour donner la sensation directe des forces disproportionnées, dont l'opposition et le contraste commandent aujourd'hui toute la situation politique.

EMILE KAHN.

(Lumière, 27 juillet 1935.)

LE 14 JUILLET 1935

Impressions et Opinions

Que c'était beau !...

Dans une des préfaces de la Révolution, Michelet conte l'interview qu'il essaya de prendre à un vieux conventionnel, l'un des derniers survivants de 93. Il n'en put jamais tirer que cette phrase, obstinément répétée : « Ah ! Monsieur, que c'était beau ! » A mon tour je ne puis trouver d'autre parole. L'expression si usée : « Les mots me manquent pour... » reprend ici tout son sens. Oui, vraiment les mots me manquent pour décrire, pour mesurer, pour rendre mes impressions communicables. Les mots me manquent devant l'immensité de la foule, sa discipline, son calme rayonnant, devant la splendeur du défilé dans le vieux faubourg transformé en une longue voûte triomphale. Je ne puis que répéter : Ah ! que c'était beau.

Je rappelle mes plus récents et mes plus anciens souvenirs : le Mur des Fédérés, le 12 février, le transfert des cendres de Jaurès, le triomphe de la République en 1900, les premiers 14 Juillet auxquels j'ai assisté tout enfant, où l'on sentait l'enthousiasme de la République sauvée contre les complots monarchistes et le coup d'Etat. Jamais je n'avais assisté à un tel spectacle. Peut-être Paris n'en a-t-il jamais vu de pareil. Et ce qui s'est passé à Paris se passait en même temps dans la France entière. Les dépêches qui commencent à affluer de toutes parts produisent sur moi une secousse aussi forte que la journée parisienne. Dans les grandes villes comme dans les villages, le peuple entier s'est levé. Il a célébré sa victoire avec une telle puissance que la fête est une victoire de plus, et sans doute la plus éclatante.

Je ne me laisserai pas de le redire : Ah ! que c'est beau ! Ah ! l'admirable peuple ! Voilà cent cinquante ans qu'il est l'artisan de sa propre histoire, et en même temps de l'histoire universelle. On s'imagine parfois qu'il est las, qu'il est devenu indifférent, qu'il est prêt à s'abandonner aux forces d'oppression et de corruption qui l'enserment. Non, il rompt d'un seul élan le réseau dont on croyait l'avoir lié. Il renaît de lui-même. Il communique autour de lui sa prodigieuse vertu de résurrection. Qui saura exprimer avec le génie du poète ce que je ne fais ici que suggérer ! Parmi les centaines de milliers d'hommes, de jeunes gens, d'enfants qui ont participé à la sublime journée, y avait-il le Michelet ou le Jaurès qui doit la fixer pour l'éternité ? Quel est le Goëthe qui a écrit hier soir en rentrant chez lui : « Aujourd'hui s'ouvre une phase nouvelle de l'histoire » ?

LÉON BLUM.

(Populaire, 15 juillet 1935.)

Victor Basch

En tête du premier groupe, Victor Basch, complet gris, lavallière noire, avance, tout seul, droit et cambré comme un homme de vingt ans. Il en a 73. Ce qui se passe le rajunit.

Nous parlons du capitaine Dreyfus qui vient de mourir et qu'on enterre précisément aujourd'hui.

— Ce qui importe, dit Basch, c'est que le dreyfusisme vive ; c'est que la haine de l'injustice, la charité du genre humain ne meure jamais.

— Tant qu'il y aura des prolétaires, mon cher Basch, le « dreyfusisme » ne mourra pas.

— La journée d'aujourd'hui le prouve.

Et Basch ajoute :

— Je n'ai rien vu de plus grandiose depuis l'Affaire...

AMÉDÉE DUNOIS.

(Populaire, 15 juillet 1935.)

Triomphe !

Nous neus étions lancés dans une aventure où nous pouvions tout perdre, où nous pouvions tout gagner.

Nous avons eu le sentiment que la France s'abandonnerait au fascisme si elle n'était pas secourue par un mouvement d'une ampleur au moins égale à celui qui la souleva le 12 Février !

Et c'est pourquoi nous avons décidé le grand rassemblement du 14 Juillet.

Nous savions fort bien que la province serait admirable et que, dans des milliers de communes, la République serait célébrée avec l'éclat populaire qui lui manquait depuis des dizaines d'années.

Mais nous ignorions ce que serait Paris...

Le succès a été triomphal.

Les délégués de province sont venus nombreux le matin à Buffalo participer à ces « Assises de la Liberté », où fut prononcé avec une juste gravité un serment solennel d'union.

Le peuple de Paris a affirmé, mieux encore qu'aux élections municipales, de quel côté était sa volonté.

Il l'a fait avec enthousiasme, il l'a fait avec la conscience d'accomplir un haut devoir.

On nous disait incapables de maintenir l'ordre. L'ordre a été maintenu par nos propres moyens. On nous disait que des éléments indésirables se glisseraient dans nos rangs. Nous avons fait nous-mêmes notre propre discipline et il n'y a eu aucune perturbation.

On nous disait que nous ne parviendrions pas à empêcher que des pancartes séditionnelles ou des drapeaux interdits circulent dans ces quartiers de Paris. Nos instructions ont été suivies à la lettre et seuls les mots d'ordre arrêtés par le Comité d'organisation ont été retenus dans les groupes syndicaux, comme chez les jeunes, par les socialistes comme par les communistes.

Le drapeau tricolore et le drapeau rouge mélaient leurs plis. Au Vélodrome Buffalo, Jacques Duclos disait toute la signification de cette association, exceptionnelle dans l'histoire de la Troi-

sième République, mais qui depuis hier peut devenir enfin durable.

Les mêmes bouches, avec le même enthousiasme, entonnèrent la *Marseillaise* et l'*Internationale*.

A Droite, on plaisante. Mais les gens de bonne foi — et il y avait sur les lieux une foule d'observateurs impartiaux — ont reconnu qu'il se passait quelque chose de grand et que le vrai « Front National » était celui qui de la Bastille déferla vers Vincennes...

JACQUES KAYSER.

(*Populaire de Nantes*, 17 juillet 1935.)

Dites... Ne dites pas...

Vous êtes un jeune porte-plume, un peu novice, mais pressé. Vous avec hâte de vous tailler dans la presse une place à votre mesure — car il faut vivre. Recevez donc quelques conseils pratiques assortis d'exemples récents.

Apprenez ce qu'il faut dire et ce qui ne se dit pas. Tout un code du journalisme bienséant se dégage des articles de la bonne presse sur les deux cortèges du 14 juillet.

D'abord, surveillez vos épithètes.

Gardez-vous de les répartir au hasard ou, ce qui serait pire, suivant la réalité.

Faites-en deux lots bien distincts, où vous puiserez à bon escient. Sachez que, par définition, tout mouvement fasciste est « rassurant » et « magnifique », toute manifestation républicaine « alarmante » et « scandaleuse ». Dites que le déploiement des Croix de Feu fut admiré par un public « enthousiaste » et que ce spectacle « réconfortant » composait un 14 juillet « bien français, profondément national ». Opposez, dans un vigoureux contraste, les « sublimes volontaires » du colonel de la Rocque aux « adeptes » du Front populaire, « horde grouillante ».

Fixez d'un trait robuste, sans vain souci d'exactitude ou de cohérence, l'allure des deux manifestations.

Ne dites pas qu'aux Champs-Élysées les Croix de Feu passaient dans l'indifférence : parlez à mots couverts du « calme souverain de la foule » (*Excelsior*) ou décrivez-la froidement, comme l'*Echo de Paris*, « déliante d'enthousiasme ». Puisez vos comparaisons laudatives dans la mécanique militaire (« manifestation de force ordonnée ») ou la science océanographique (« une marée irrésistible »).

Précipitez sur le cortège populaire les appréciations dédaigneuses, au besoin contradictoires : défilé « amorphe » (*Echo de Paris*), « turbulente cohue » (*Ami du Peuple*), « masse moutonnaire » (*Echo de Paris*), « défaut de discipline » (*Excelsior*), « de la discipline, mais pas d'ordre » (*Journal*), « l'armée de la guerre civile » (*Echo de Paris*), « plus d'allégresse quasi familiale que de haine politique » (*Journal*). En somme, « une partie de campagne », une « fête foraine » (*Journal*), « une kermesse » (*passim*) et, comme dit l'*Ordre*, « un enterrement ».

Concluez, avec le *Journal*, d'une formule qui

cloue le bec : « Un cortège peut-être, mais pas un défilé... »

Attachez-vous aux nombres, aux genres et aux couleurs.

Jonglez avec les chiffres malléables. Si les Croix de Feu étaient aux environs de 20.000, comptez-en 52.000 et suggérez (comme *Excelsior*) qu'ils n'allaient pas loin de 100.000. Réduisez, de l'autre côté, dans une proportion inverse. Ne dites pas, avec l'*Echo de Paris* (édition de minuit) : « 300.000 personnes réunies à la Bastille défilent derrière les bannières révolutionnaires. » Dites, avec l'*Echo de Paris* (édition de 5 heures) : « 150.000 manifestants défilent en désordre de la Bastille à Vincennes. » D'où il suit que les chiffres baissent à mesure que le jour monte... A moins qu'avec le *Journal*, dans un scrupule de conscience (sinon de syntaxe), vous ne renonciez à dénombrer cette « foule mouvante et fluide, insaisissable à chiffrer », ce qui vous dispense de précisions affligeantes.

Honneur aux dames ! Sur le parcours des Croix de Feu, leurs robes claires jettent « une note de gaieté » (*Excelsior*). Mais honte aux femmes qui, de la Bastille à Vincennes, tendent fermement « leur petit poing » (*Echo de Paris*) et « leurs corsages agressifs » (*Journal*).

Soignez l'effet surexcitant du rouge. Faites couler un petit frisson sur les échinés bien pensantes en observant qu'au défilé populaire tous les bonnets phrygiens étaient rouges (l'*Echo de Paris* en connaît-il de blancs ?), rouges les bannières, rouges les rubans, rouges les bérets, rouges les casques et les cravates — rouges enfin, comble d'horreur et de cynisme, les « visages congestionnés » (*Journal*).

Dosez la confiance et la crainte, pour rassurer un peu sans rassurer tout à fait et garder aux « soldats de l'ordre » un prétexte et une raison d'être. Dites, avec l'*Echo de Paris*, que « la foule de la Bastille est assez nombreuse pour menacer l'ordre public », mais qu'elle est « très loin d'être suffisante pour donner aux chefs révolutionnaires une certitude de succès ».

N'hésitez donc pas à corser votre récit d'inventions démonstratives : montrez les trottoirs du faubourg Saint-Antoine « vides d'assistants » (*Echo de Paris*), les radicaux et leurs drapeaux tricolores hués par les communistes (*Ami du Peuple*); enfin les poings tendus, en signe de colère, contre les spectateurs trop tièdes aux fenêtres des immeubles (*Ami du Peuple*). Mentez toujours : il en restera quelque chose.

Ne dites pas, photos à l'appui, que les deux grands drapeaux rouge et tricolore s'avançaient ensemble à la tête du cortège : indignez les cœurs patriotiques en révélant que les communistes ont tenu à mettre le drapeau tricolore en arrière, comme à la remorque du drapeau rouge (*Ami du Peuple*).

Ainsi, par de saisissantes retouches à la vérité importune, vous sèmerez le bon grain fasciste dans les âmes sans malice. Gardez-vous cependant des mots qui effarouchent. Ne faites pas, comme l'imprudent *Echo de Paris*, retentir les Champs-Ély-

sées « du bruit des colonnes en marche ». Renversez hardiment les rôles : proclamez, avec le *Temps*, que les sections d'assaut du colonel de la Rocque sont venues « affirmer leur fidélité à la République » et dénoncez, avec l'*Ami du Peuple*, la « MOBILISATION DES FASCISTES ROUGES ! »

Dès lors, maître de votre art, aussi capable d'affirmer qu'il fait nuit en plein jour, que plein soleil à minuit, votre carrière est faite. Tous les Wendel vous accueillent et l'Académie vous attend.

...Il n'y a que ces diables de faits qui s'obstinent à vous contredire — et l'immense majorité des Français qui s'entête, malgré vous, à défendre la République.

EMILE KAHN.

(Lumière, 20 juillet 1935.)

Les deux cortèges

Les Croix de Feu montent à l'Etoile. Leurs hommes marchent la tête haute, le pas cadencé, bien alignés. Ils obéissent visiblement à une mystique qui leur commande l'ordre et la discipline. C'est une cohorte.

Les Fronts populaires défilent à la Bastille. Guidés par des chefs arrogants, ces citoyens, dont l'allure est bon enfant et désordonnée, s'ébranlent à la va-comme-je-te-pousse. Et c'est une cohue.

A quoi tient cette différence ? Un député, Marc Rucart, prétend nous le dire. Et son explication, que publie l'*Œuvre*, est curieuse à connaître. Il dit :

« Bien sûr que les républicains ne marchent pas en rangs et au pas. C'est justement parce qu'ils sont des républicains, des individualistes... »

Et lancé sur ce ton, notre homme continue :

« Le républicain est un indiscipliné, un franc-tireur... Cela fait son honneur, sa gloire, sa dignité d'homme libre, etc., etc... »

Et Marc Rucart ajoute :

« Le républicain sait que la force publique relève du chef de l'Etat, il ne saurait en constituer une autre, sous une autre direction, sans faire acte de factieux, etc. »

...Rucart se souvient-il de ce qu'était l'Italie, il y a douze ans ? N'insistons pas trop, par égard pour nos voisins. Mais comment oublier qu'ils étaient au bord du gouffre, que le communisme s'emparait déjà de leurs grandes usines et que la révolution sanglante se préparait !

Un homme est venu : il a rendu à son pays le sens de l'autorité et de l'obéissance, le goût du prestige et de l'ordre. Et cet état d'esprit se traduit par un état de fait. Pas un Italien dans la péninsule dont la tenue ne soit décente et qui n'accepte volontiers l'obéissance et ses rites extérieurs, l'un étant le signe et la consécration de l'autre...

...Citoyen Rucart, vous n'êtes qu'un esclave courbé sous la férule de la Loge et celle du Front populaire, deux mauvais maîtres à qui nous préférons l'intérêt public, la nation, la patrie.

LÉON BAILBY.

(Jour, 1^{er} août 1935.)

L'enseignement de la Journée

Ils étaient bien cinq cent mille, ceux qui défilaient et ceux qui, sur les trottoirs, leur faisaient cortège.

Tous confondus : les drapeaux, les chefs, les chants.

Sur deux automobiles, on avait hissé deux immenses drapeaux : un drapeau rouge, avec Paul Faure, Thorez, Barbusse ; un drapeau tricolore, avec Guernut, Pierre Cot, Langevin. De la Bastille à la porte de Vincennes, ils cheminèrent côte à côte, sans que, jamais, l'un prit le pas sur l'autre.

Confondus, les chefs et les militants de la Ligue des Droits de l'Homme, du Parti communiste, des Partis socialistes, du Parti radical, des Associations de Combattants ; quelques-uns, bras dessus bras dessous ; d'autres se tenant la main de façon touchante.

Confondus les chants, l'*Internationale* alternant avec la *Marseillaise* ou le *Ça ira*. Des républicains chantaient la *Carmagnole*, des communistes la *Marseillaise*.

Ce fut vraiment une journée d'enthousiasme sincère et unanime.

Pas un cri de haine, pas un geste de mauvaise humeur. Un moment, des gardes mobiles et des cavaliers traversèrent, par erreur, la chaussée. « Faites place aux camarades gardes mobiles », s'écria un communiste. Et on acclama l'armée républicaine.

Des hommes qui ne s'étaient pas revus depuis l'Affaire Dreyfus se rencontrèrent dans la foule et se donnèrent l'accolade.

Un vieillard dit à un jeune député : « Jeune homme, ce peuple admirable n'a pas mérité d'être dupe une troisième fois. »

Et tel est, tel doit être, en effet, l'enseignement de cette journée.

Il faut que ceux qui se sont unis pour manifester restent unis pour agir.

Il faut surtout qu'ils s'unissent au poste où l'on agit : au Gouvernement.

L'obstacle à vaincre, qu'ils n'ont pas aperçu en 1924 et 1932, ils le voient clairement aujourd'hui : c'est la féodalité, petite par le nombre, formidable par la puissance, qui s'est installée dans les banques, dans les industries de base, dans la presse et qui, du haut de ces bastilles, domine et défie le pays.

Il appartient au Parlement, au nom de la Nation, de reprendre cette Bastille et de restituer le vrai pouvoir à la Nation souveraine.

(La Tribune de l'Aisne, 18 juillet 1935.)

Lisez dans notre prochain numéro :

LE RASSEMBLEMENT DU 14 JUILLET

Compte rendu des manifestations, texte des discours prononcés aux Assises de la Paix et de la Liberté.

NÉCROLOGIE

Amédée Rouquès — H. von Gerlach

La mort frappe durement la Ligue.

A quelques jours de distance, elle perd deux bons serviteurs : Amédée Rouquès, membre du Comité Central — H. von Gerlach, le fondateur et l'animateur de la Ligue allemande, devenu depuis plus de deux ans le collaborateur immédiat de la Ligue française pour les affaires allemandes.

Les Cahiers rendront à ces deux ligueurs d'élite l'hommage qui leur est dû. Nous ne pouvons, quant à présent, que nous incliner devant leur mémoire, et associer la Ligue à notre deuil.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

PARIS A TROUVILLE-DEAUVILLE
en 2 heures
PARIS A DIVES-CABOURG
en 2 h. 30
PAR AUTORAIL RAPIDE

Du 29 juin
au 30 septembre 1935

ALLER		(1)	(2)
PARIS-SI-LAZARE	d.	10.25	13.10
TROUVILLE-DEAUVILLE	a.	12.25	15.10
DIVES-CABOURG	a.	—	15.40
RETOUR		(3)	(4)
DIVES-CABOURG	d.	8.53	18.14
TROUVILLE-DEAUVILLE	d.	9.23	16.43
PARIS-SI-LAZARE	a.	11.41	18.43

- (1) sauf dimanches et fêtes jusqu'au 14 septembre, à lieu les 21 et 28 septembre.
 (2) tous les jours du 1^{er} juillet au 12 septembre inclus, sauf vendredis, samedis et veilles de fêtes, dimanches et fêtes.
 (3) tous les jours du 2 juillet au 13 septembre, sauf samedis, dimanches et fêtes, lundis et lendemains de fêtes.
 (4) dimanches et fêtes seulement.
 (5) sauf dimanches et fêtes, jusqu'au 14 septembre inclus.



L'ARGUS DE LA PRESSE, doyen des Bureaux d'extraits de Presse, prépare la septième édition de « NOMENCLATURE des JOURNAUX et REVUES en LANGUE FRANÇAISE PARAISSANT dans le MONDE ENTIER ».

Ce sera un volume très documenté de plus de 1.300 pages. Les Journaux et Périodiques qui désirent y figurer peuvent s'adresser à L'ARGUS, 37, rue Bergère, Paris.

Le gérant : Henri BEAUVOIS



Imprimerie Centrale de la Bourse
117, rue Bécarré, Paris

CARILLON
HENRI II
cristallin
depuis
275^{fr}

CHRONOMETRE RECLAME
garanti 10 ans
110^{fr}

**BIJOUTERIE
HORLOGERIE
JOAILLERIE
ORFÈVRE**

Chéo

Maison de confiance fondée en 1874
150, B^e Magenta - PARIS
TRUDAINÉ CS. CS

**GRAND CHOIX DE
BIJOUX et DIAMANTS
D'OCCASION**

GRAND CHOIX
D'ALLIANCES
et de Bagues
de fiançailles

MÉNAGÈRE
métal blanc
Argent 12 gr
215^{fr}
net payé

Achat et échange
de tous bijoux

*Achetez chez Chéo,
pour avoir
véritablement beau!*

DIAMANTS
PRINX INCOMPARABLES
A QUALITÉ ÉGALE

CATALOGUE GRATUIT

Remise de 10 % aux ligueurs

ALBERT AÉLION

CONSEIL JURIDIQUE

Défenseur près es Tribunaux - Membre Honoraire de la Chambre
Syndicale des Mandataires en vente de fonds de commerce
et Industries de France

Membre de l'Institut Juridique de France

TOUTS PROCÈS ET RECOURS EN FORAÎT

Téléph. PROV. 41-75
R. C. Seine 411-250

3, Rue Cadet - PARIS (9^e)

Les sièges CONSTANT

42, rue Chanzy — PARIS (11^e)

Téléphone : Roquette 10-04

50 % moins cher

FAUTEUILS CUIR PATINÉ

GRAND CONFORT

Formes nouvelles
depuis **175 fr.**

Conditions spéciales aux Ligueurs

**EXPOSITION UNIQUE ;
200 MODÈLES**

La plus importante fabrique spécialisée
dans la fabrication du siège de cuir
ATELIERSET EXPOSITIONS :
42, rue Chanzy - Téléphone: Roquette 10-04

**Catalogue
L 3 franco**

UN TRESOR CACHE !

dans les 500.000 obligations non réclamées du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. Fer, Panama, etc., publiées avec tous les Tirages (Lots et Pairs). Abonnez-vous : 1 an 10 fr. Journal Mensuel des Tirages, Bureau G.P. N° 6, fg. Montmartre, Paris